# L'ex-golden boy rejette les accusations portées contre lui

**Affaire Khalifa.** Absent dans le procès de 2007, cette fois-ci l'ancien milliardaire est jugé en tant que témoin et accusé en même temps, du fait que le président du tribunal a décidé de faite la jonction entre l'affaire de la caisse principale de Khalifa Bank et l'affaire du principal inculpé qui était le patron. L'article 277 du code de procédures pénales, auquel s'est référé le président du tribunal, permet cette jonction des deux affaires compte tenu du fait qu'il s'agit du même dossier comportant les mêmes accusés, la même partie civile et les mêmes accusations. Selon l'avocat de Khalifa, «la procédure décidée par le juge Menouar Lazhar sert le fonctionnement de la justice dans cette affaire ainsi que toutes les parties».

**Lire en page 3 le compte rendu d'Adel Meziane**


# la Cité

*Quotidien national d'information* Directeur fondateur : ***Fodil Mezali***


## Contestation sociale
## Grève aujourd'hui des médecins généralistes

**La grève à laquelle appelle aujourd'hui le syndicat de Lyès Merabet sera, cette fois, accompagnée par la tenue d'un sit-in national prévu, demain mercredi, par-devant le ministère de la santé. Un débrayage qui intervient après une première grève d'une seule journée observée, pour rappel, une le 27 avril dernier. Le SNPSP met en avant pour justifier sa grogne et son passage à la démonstration de force «le constat de la non prise en charge de l'ensemble des points de la plate forme de revendications et le mutisme méprisant de la tutelle». Des doléances dont, notamment, l'application de l'instruction N° 968 du 16/09/ 2014 du premier ministre portant intégration dans le grade de principal de tout praticien cumulant dix ans d'ancienneté au 31/12 /2012, l'alignement sur les nouveaux diplômes de doctorat pour les pharmaciens et les médecins dentistes avec classification sur la grille des salaires des fonctionnaires.**

Lire en pages 2 et 3 le compte rendu de Katia K

Sit-in devant le ministère de l'Education pour dénoncer le mépris via les 200 postes pour tamazight

# "Non au quota de la honte !"

**De quelle liberté d'expression peut-on parler, quand tout un peuple est privé de formation et d'information dans sa langue quotidienne ou d'origine ? Surtout lorsque Tamazight, déjà langue nationale en Kabylie et étrangère ailleurs dans le pays, ne bénéficie que des rogatons de l'effort des 19 000 postes au profit des autres matières, en tête desquelles la langue arabe.**

*Lire en pages 6 et 7*

**1er Mai :** *Contrer l'offensive néolibérale et défendre les acquis des travailleurs*

**Lire en page 4 la contribution de N Bouderba**

**Tizi-Ouzou :** *les contrats de concessions des plages mis en veilleuse cet été*

**Lire en page 8**

**Bejaïa :** *la police livre une véritable guerre aux trafiquants de drogue*

**Lire en page 9**

## Défendre l'identité amazighe du colonialisme arabo-islamiste

**Lire en pages 12 et 13**

# Grève aujourd'hui des médecins généralistes

**Contestation sociale.** *Le syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) passe à l'action : à son appel, les médecins généralistes, dentistes et pharmaciens débrayent à partir de ce mardi pour deux jours de suite.*

Le syndicat réputé représentatif des praticiens de la santé ne semble pas faire de son action un simple baroud d'honneur. Sa maitrise des actes de protestation, souvent née d'une opposition à des mesures socioprofessionnelles loin des attentes de la corporation, lui a permis de ferrailler pied à pied avec la tutelle.

D'où la série de débrayages à l'œuvre dans un secteur devenu haut lieu de la contestation sociale à l'initiative certes des différents de la santé, mais surtout à celle du syndicat des praticiens de la santé et des praticiens spécialistes en mission dans les hôpitaux et autres structures sanitaire.

La grève à laquelle appelle aujourd'hui le syndicat de Lyès Merabet sera, cette fois, accompagnée par la tenue d'un sit-in national prévu, demain mercredi, par-devant le ministère de la santé.

Un débrayage qui intervient après une première grève d'une seule journée observée, pour rappel, une le 27 avril dernier.

Le SNPSP met en avant pour justifier sa grogne et son passage à la démonstration de force «le constat de la non prise en charge de l'ensemble des points de la plate forme de revendications et le mutisme méprisant de la tutelle».

Des doléances dont, notamment, l'application de l'instruction N° 968 du 16/09/ 2014 du premier ministre portant intégration dans le grade de principal de tout praticien cumulant dix ans d'ancienneté au 31/12 /2012, l'alignement sur les nouveaux diplômes de doctorat pour les pharmaciens et les médecins dentistes avec classification sur la grille des salaires des fonctionnaires.

Le SNPSP réclame également son intégration dans tous le processus d'organisation des concours de promotion aux grades de principal et en chef et l'ouverture officiellement du projet d'amendement du statut particulier des praticiens médicaux généralistes, négocié et remis à la direction de la fonction publique le moi d'avril 2011.

A noter que la direction du SNPSP a eu une entrevue, hier lundi, au ministère de tutelle. Une réunion vaine puisque sans incidence sur le mot d'ordre de débrayage.

Pour ledit syndicat, cette initiative du ministère n'est qu'une manière de « semer le doute et la démobilisation dans l'esprit des adhérents » la veille de cette grève de deux jours, estime-t-il dans un communiqué, tenant à préciser que le conseil national reste le seul cadre organique habilité à décider des suites à donner au mouvement».

### Le SNMGSP satisfait des inscriptions au concours d'accès aux grades supérieurs

Par ailleurs, le Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (SNMGSP), a exprimé lundi sa satisfaction quant au taux des inscriptions aux concours d'accès aux grades supérieurs des médecins généralistes "estimé à 90%, seulement 10 jours après les inscriptions".

Ce partenaire social affilié à l'UGTA et qualifié de pro-pouvoir par le syndicat autonome de Lyès Merabet, insiste sur le fait que le dossier de la spécialité « Médecine générale » constitue « une priorité absolue durant tout le processus de négociation en cours avec les secteurs concernés ».Lui qui fait de «la formation universitaire de qualité » une ligne de conduite au profit du médecin généraliste, se dit inflexible sur ses principes "malgré la campagne de parasitage, d'intox, de désinformation, des dénigrement et de l'invective menés par un syndicat connu ». Lequel ? Suivez mon regard… Le SNPSP ne saurait être mieux brocardé par un rival en quête de représentativité. D'où son insistance sur "l'urgence" de l'intégration des médecins généralistes dans les différents comités d'expertises: médicaments, CNAS, expert auprès des tribunaux.

**Katia K**

# Le procès d'Oultache reporté au 20 mai prochain

**Cassation.** La deuxième chambre correctionnelle près la Cour de Boumerdès a annoncé lundi le report au 20 mai prochain, sur demande de la défense, du procès relatif à l'affaire du colonel Chouaib Oultache, exchef de l'unité aérienne de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), accusé avec 24 autres prévenus de "dilapidation de deniers publics".

L'affaire qui sera jugée en "audience spéciale" à la date indiquée a été reportée pour cause d'"absence de certains témoins et du retard de l'ouverture du procès, dû au grand retard accusé pour amener l'accusé principal Chouaib Oultache, depuis la prison d'El Harrach, où il est incarcéré."

A quoi était-il du ce retard ? Aucune réponse ne rendrait pourtant défendable le prétexte qu'un encombrement sur la route puisse empêcher des véhicules officiels cellulaires de rouler sans obstacle jusqu'à leur destination finale.

Ni une procédure administrative non accomplie à temps compromette la présentation le jour « J » du prévenu devant la juridiction en charge de son procès. Et pourtant…L'affaire a été reportée à la date du 20 du mois courant avec, au total, 25 personnes, parmi lesquelles le principal accusé Chouaib Oultache et 21 cadres de la DGSN.

Lesquelles sont impliquées dans ce scandale dit de malversations et ont été condamnées auparavant à des peines allant de 18 mois à 5 ans de prison ferme, tandis que quatre autres mis en cause ont été acquittés.

Selon l'acte de renvoi du tribunal, les prévenus sont accusés de "passation de marchés publics en violation de la législation", "dilapidation de deniers publics", "trafic d'influence", "faux et usage de faux", "implication dans la dilapidation et négligence manifeste ayant mené à déperdition de fonds publics".

La deuxième chambre correctionnelle près la Cour de Boumerdès a déjà reporté le procès de cette affaire, deux fois de suite.

Le premier report a eu lieu après la décision de renvoi de cette affaire par la Cour suprême suite au pourvoi en cassation de la défense relatif aux peines prononcées contre les accusés par le tribunal de Sidi-M'hamed.

Le deuxième pour cause l'absence d'un nombre de témoins et d'accusés.

Cette affaire qui remonte à 2007, selon l'acte de renvoi, concerne un marché douteux pour l'acquisition de matériel informatique, signé entre la DGSN et la société Algerian Business Multimedia (ABM), révélé au grand jour après l'assassinat, le 25 février 2010, du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Tounsi, par le colonel Oultache.

Les investigations ont révélé, selon la même source, qu'Oultache aurait "usé de son influence" sur la commission d'évaluation technique des offres où il siégeait pour qu'elle choisisse ABM, dont son gendre était actionnaire et directeur général adjoint.

Pour rappel, Oultache Chouaïb avait été condamné en première instance à 7 ans de prison ferme, puis à 5 ans de prison ferme en appel.

Un an et demi après son jugement en appel, l'affaire DGSN-ABM va de nouveau être rejugée dans une autre juridiction.

**Dj Kersi et agences**

# Le verdict Est-

**Epilogue.** Le verdict du procès de l'affaire de l'autoroute Est-Ouest dans laquelle 22 personnes morales et physiques sont impliquées sera rendu jeudi prochain, a annoncé dimanche le président du tribunal criminel, Tayeb Hellali. Le tribunal criminel répondra, jeudi, à 360 questions relatives aux chefs d'inculpation retenues contre les accusés, dont "association de malfaiteurs, trafic d'influence, corruption et blanchiment d'argent". Au terme d'un procès de huit jours, les accusés ont tenu à saluer les conditions ayant entouré le procès et le bon traitement qui leur a été réservé par le président du tribunal en leur donnant la parole et l'occasion de se défendre. 25 avocats se sont succédé à la barre pour défendre leurs mandants. Les dernières plaidoiries se sont tenues dimanche avec l'intervention des avocats de Mohamed Khelladi, Allab El Kheir et le groupe chinois Citic- Crcc. Me Mahmoud Abbassi, avocat de Mohamed Khelladi a rappelé que c'était son mandant qui avait fait éclater l'affaire de corruption concernant le projet de l'autoroute Est-Ouest et en avait



# Tiercé gagnant pour l'Algérie

**Ligue des champions de la CAF.** *l'ES Sétif, l'USM Alger et El Eulma sont entrés dans l'histoire de la Ligue des champions de la CAF en offrant pour la première fois à leur pays une place parmi les huit dernières équipes en lice dans la compétition. Les Marocains du Moghreb Tétouan et les Égyptiens de Smouha sont les deux autres représentants d'Afrique du Nord qualifiés pour le tour suivant.*

Trois clubs seulement ne proviendront pas du Maghreb dans la phase de groupes : les Soudanais d'Al Merreikh et d'Al Hilal, ainsi que les Congolais du TP Mazembe, quatre fois vainqueur de l'épreuve. L'équipe qui remportera cette Ligue des champions représentera l'Afrique en fin d'année à la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA.

### L'affiche

ES Sétif 2:2 Raja de Casablanca, 4:1 aux tirs au but

L'an dernier, le gardien Sofiane Khedairia avait joué un rôle décisif dans l'obtention par l'ES Sétif de son deuxième titre sur la scène continentale. Il a de nouveau enfilé le costume de héros en contribuant largement à qualifier son équipe pour la phase de groupes aux dépens du Raja de Casablanca. El-Hedi Belameiri et Mourad Delhoum ont permis à Sétif de prendre un avantage de deux buts devant son public, mais Abdelilah Hafidi et Adil Karrouchy - sur un penalty obtenu dans les ultimes instants - a remis les pendules à l'heure (4:4 sur l'ensemble des deux matches). Dans la série de tirs au but, Khedairia a repoussé deux tentatives et permis aux Aigles Noirs d'avoir espoir de conserver le trophée continental.

### La surprise

Al Ahly 1:0 Moghreb Tétouan, 3:4 aux tirs au but

Après s'être incliné à l'aller au Maroc sur un but inscrit dans les arrêts de jeu, Al Ahly, huit fois vainqueur de l'épreuve, devait marquer au moins une fois pour continuer l'aventure. Les Red Devils pressent dès le coup d'envoi et trouvent la faille peu avant la pause, le meneur de jeu Abdalla Said reprenant un centre de Basem Ali. Plus rien ne sera marqué et dans la série de tirs au but, le club du Caire échoue à deux reprises : Trezeget propulse le ballon au-dessus de la barre et le capitaine Hossam Ghaly voit sa tentative repoussée par le gardien Mohamed El Yousfi.

### Les autres rencontre

Week-end faste pour le Soudan, dont les deux représentants se sont hissés parmi les huit équipes encore en course dans le tournoi pour la deuxième fois. Al Hilal, qui avait bien entamé le travail au match aller en battant sur leur pelouse les Congolais de Sanga Balende, a confirmé en s'imposant une nouvelle fois 1:0 grâce au capitaine Saif Masawi. À Radès, Abdalla Duffor ouvre le score en faveur d'Al Merreikh contre l'Espérance Sportive de Tunis, double vainqueur de la compétition. Les Tunisiens, qui recevaient, réussissent à renverser la vapeur et à s'imposer 2:1. Mais c'est insuffisant. Al Merreikh décroche la qualification grâce à la règle des buts inscrits à l'extérieur. Coup dur pour l'Espérance, qui a atteint la phase de groupes finale à huit équipes lors de ses 15 dernières participations.

L'entraîneur allemand Otto Pfister a réussi à qualifier l'USM Alger pour la phase de groupes. Vainqueur 2:1 à l'aller contre l'AS Kaloum, la formation algérienne a obtenu le nul 1:1 en Guinée. El Eulma est le troisième et dernier représentant de l'Algérie qualifié pour le tour suivant. Il a écarté les Tunisiens du CS Sfaxien aux tirs au but, après s'être incliné 1:0 à Sfax. Enfin, Jean Kasusula et l'international ivoirien Roger Assale ont offert une victoire 2:1 au TP Mazembe contre le Stade Malien. Le quadruple vainqueur de l'épreuve s'impose 4:3 sur l'ensemble des deux parties.

### Le joueur

Smouha se situe largement derrière les deux géants du Caire, Al Ahly et Zamalek, dans la hiérarchie du football égyptien. Mais au moment du tirage au sort pour la phase de groupes de cette Ligue des champions, le club d'Alexandrie sera le seul représentant de son pays. Il en est largement redevable à Salah Amin, auteur du deuxième but de son équipe dans le temps additionnel contre les Congolais de l'AC Léopards (score cumulé de 2:1 en faveur de Smouha). Le joueur de 33 ans compte une sélection avec l'Égypte. C'est sa première saison à Smouha et, au même titre que le club, sa première participation à la Ligue des champions.

### La stat

5 - C'est le nombre de matches nuls concédés par l'ES Sétif au cours de ses six dernières prestations dans le tournoi depuis sa défaite en demi-finale retour de la précédente édition, contre Mazembe à Lubumbashi.

### Entendu...

"Nous voulons entrer dans l'histoire. Jouer la phase de groupes n'est pas un objectif en soi. Nous voulons aller le plus loin possible, c'est-à-dire gagner la compétition." - Helmi Toulan, entraîneur de Smouha

### Votre opinion !

Al Hilal ou Al Merreikh peuvent-ils offrir au Soudan le premier sacre de son histoire dans la compétition ?

# Marathon/Mondial 2015 : l'Algérienne Drici Berkahoum réussit les minima pour Pékin

L'Algérienne Drici Berkahoum avec un chrono de 2h 43mn et 11 sec, dimanche au marathon de Prague (République Tchèque) a réalisé les minima pour les championnats du monde-2015 d'athlétisme, prévus du 22 au 30 août à Pékin (Chine).

La native de Bordj Bou Arréridj et sociétaire du GS Pétroliers s'était classée à la 13e place chez les dames et à la 46e position dans le classement jumelé (messieurs / dames) à Prague.

La Fédération (FAA) et la Direction technique nationale (DTN) sont satisfaits de cette performance, surtout qu'il s'agissait du tout premier marathon dans la carrière de cette athlète, beaucoup plus habituée au semi marathon et au cross.

Berkahoum (26 ans) vice championne d'Algérie du semi-marathon, et 41e au mondial de cross country à Guiang (Chine), constitue avec Souad Aït Salem l'une des meilleures algériennes sur les courses de fond.

"Drici avait ressenti des douleurs aux deux jambes lors du marathon de Prague, mais elle a quand même tenu le coup et a pu terminer sa course. Sans ces problème physiques, elle aurait pu franchir la ligne d'arrivée en moins de 2h35" a affirmé l'entraîneur Samir Moussaoui.

Le marathon de Prague a été remporté par le Kényan Felix Kipchirchir Kandie, en 2 h 08: 32 sec chez les messieurs et par l'Ethiopienne Yebrgual Melese, en 2 h 23:49 chez les dames.

D'autres sportifs algériens, spécialisés en athlétisme bénéficieront par ailleurs de quatre meetings nationaux d'envergure pour pouvoir réaliser les minima de participation aux compétitions officielles de l'année 2015, notamment les mondiaux de Pékin (Chine) du 22 au 30 août et les Jeux africains au Congo Brazzaville du 4 au 19 Septembre.

"Ces quatre meetings sont programmés comme suite : Batna du 15 au16 mai, puis Constantine le 30 du même mois, suivi de Tlemcen le 2 juin, et enfin Béjaïa le 12 du même mois, a détaillé la FAA.

# Contrer l'offensive néolibérale et défendre les acquis des travailleurs

**Par Nouredine Bouderba*** **1ère partie**

**Contribution.** *Chaque année en Algérie comme partout dans le monde la journée du premier mai est célébrée comme journée des combats des travailleurs. Le 1er mai 2015 intervient dans un contexte très particulier pour les travailleurs et pour le pays.*

Les partisans du libéralisme économique, confortés par le triomphe du capitalisme international et le recul des syndicats mènent depuis deux décennies une offensive bien orchestrée contre les acquis des travailleurs obtenus après de grands sacrifices depuis plus d'un siècle. Partout dans le monde les travailleurs et leurs syndicats subissent les assauts répétés des libéraux appuyés par la finance internationale et ses instruments : le FMI, la banque mondiale, l'OCDE, l'Union européenne.
Précarisation de l'emploi, Mobilité du travailleur, plus de pénibilité et moins de protection en matière d'hygiène, de sécurité, de médecine du travail, fin de la sécurité sociale par répartition, individualisation des salaires et remise en cause de la négociation collective, des libertés syndicales et du droit de grève.
Les pays en voie de développement comme l'Algérie sont mis en concurrence en matière de précarité et de baisse du cout du travail, ce qui se traduit par un nivellement par le bas des prétentions des travailleurs.
Voilà résumé les axes d'attaque qui caractérisent cette offensive néo-libérale à l'échelle planétaire. C'est dans ce cadre que s'inscrit le "nouveau contrat social" pour reprendre des termes du FMI. Termes repris par les représentants du patronat à plusieurs reprises. (Débats sur l'avant-projet du code du travail, la constitution…).
Au plan national le capitalisme spéculatif adossé à la rente a pris le dessus sur les forces productives et affiche clairement ses visées sur les richesses nationales ambitionnant de prendre les commandes du pays et de contrôler tous les secteurs y compris ceux relevant de la souveraineté nationale.
Le défi qui se pose aux travailleurs, à leurs syndicats et à toute les forces nationales est la mise en échec de la politique qui consiste à remettre en cause du contrat social en vigueur qui est le produit du mouvement de libération nationale qui a vu les travailleurs et les syndicalistes consentir les plus grands sacrifices pour l'édification d'un état national souverain, fort et indépendant ou règne la justice sociale. Ces mêmes sacrifices ont été renouvelés durant la décennie noire pour maintenir l'Algérie républicaine debout.
Selon le FMI et la Banque mondiale et leurs relais nationaux ce contrat social ne cadre plus avec le contexte actuel caractérisé, selon eux, par l'éclatement de la condition salariale et l'érosion par la mondialisation de toute politique nationale du travail à l'ombre du déclin de la syndicalisation qui relativise le rôle de la négociation collective et fait apparaitre la nature non syndiquée de la relation de travail.
Ainsi ils nous proposent ou plutôt veulent nous imposer une révision radicale de la condition salariale en Algérie ou le droit du travail protecteur du salarié sera transformé en droit du travail protecteur du capital.
Cela passe par la généralisation de la précarité de l'emploi, par une individualisation des salaires pour les tirer vers le bas etpar une limitation plus accrue des droits collectifs des travailleurs notamment le droit syndical, de grève et le droit à la négociation collective.Cette remise en cause englobera la politique de protection sociale des couches défavorisées,le droit à la santé et ce qui reste de la médecine gratuite, le droit au logement et à l'éducation. Enfin le système de sécurité sociale par répartition basé sur les principes de la solidarité est appelé à être démantelé pour être remplacé par un système par capitalisation soumis aux aléas des marchés financiers.

## I.1Précarisation de l'emploi

L'avant-projet du code du travail en gestation depuis 10 ans va consacrer un nouveau contrat social ou le travailleur sera considéré comme une simple marchandise. Dans aucun pays au monde, une réforme de la législation du travail n'a apporté autant de remises en cause simultanées comme le fait cet avant-projet. Le droit constitutionnel au travail est remis en cause, le droit à la protection contre les risques professionnels et à la santé le sont aussi. Idem pour le droit au repos et à une vie familiale digne et émancipée. Le droit à la protection administrative et judiciaire contre le licenciement connaitra un net recul.
Cette généralisation de la précarité va aboutir à un nivellement par le bas des prétentions et revendications des travailleurs. Comme changements on aura :
La généralisation du CDD et la diversification des formes de contrat de travail précaires sans limitation de la durée maximale cumulée. Les titulaires de CDD et les travailleurs temporaires sont des victimes souvent sans défense de discrimination en terme de salaires, d'avancement, de conditions de travail, et de tout autre avantage autre que salarial. Pour mesurer l'ampleur de cette précarité il faut savoir qu'en Algérie les CDD représentent plus de 40 % de la structure de l'emploi salarié total (80 % chez le privé) et il n'est pas rare de trouver des travailleurs en CDD durant dix (10) voire quinze (15 ans) grâce aux techniques d'espacement des dates entres deux contrats et avec ça on veut plus de précarité et moins de règlementation.
Des facilités de licenciement au moindre coût, même sans raison, seront accordées à l'employeur sans grande possibilité pour la majorité des travailleurs victimes d'un licenciement de retrouver un emploi et sans amortisseurs sociaux comme l'allocation chômage.
Des pouvoirs importants et injustifiés seront accordés à l'employeur pour aménager unilatéralement les horaires de travail, prolonger leur durée, reporter la journée de repos hebdomadaire et la fixer par roulement. La définition du travail de nuit sera revue pour éviter des majorations de la rémunération horaire et l'interdiction d'affecter les femmes ou les apprentis au travail de nuit sera levée.
Le travail de mineurs ne sera plus interdit comme ne seront pas interdits dans la pratique l'affectation des femmes et des mineurs à des travaux dangereux ou dont l'effort exigé dépasse leur capacité. En matière d'hygiène et de sécurité on retrouve aussi cette précarité qui s'appliquera à la santé et même à la vie des travailleurs au vu des changements introduits dans les obligations faites à l'employeur en matière de sécurité et de santé et de médecine du travail et surtout dans l'assouplissement des sanctions en cas d'infractions.

## I.2 Limitation de la protection des travailleurs

Les pouvoirs et attributions de l'inspecteur du travail en matière de surveillance et de contrôle de l'application de la législation du travail ainsi que le droit de poursuite en cas d'infraction seront limités.
La justice du travail ne sera plus du côté de la partie faible du contrat et dans certains cas servira de chambre d'enregistrement de la volonté des employeurs.
Tous les jugements rendus par les sections sociales seront susceptibles d'appel y compris dorénavant ceux relatifs à la réintégration, l'annulation des sanctions, la délivrance de certificats de travail ou de bulletins de paie ou ordonnant l'application d'un accord de conciliation. Avec ce changement les travailleurs seront moins protégés contre l'abus.
De plus les jugements de réintégration même ayant acquis la force de la chose jugée (après appel) ne pourront plus donner lieu à un jugement sous astreinte journalière pour obliger l'employeur de les appliquer.
Même l'exécution provisoire de plein droit pour les décisions judiciaires relatives au paiement des salaires et indemnités de plus de six (06) mois qui est sans caution sera modifiée pour devenir avec caution dans le seul but de décourager le travailleur de la demander.
L'assistance judiciaire de plein droit à tout travailleur dont la rémunération est inférieure à deux (02) fois le SNMG sera supprimée.
Le taux de l'astreinte journalière a été réduit de 25 % du Salaire mensuel minimum garanti à 15%.

## I.3 Limitation des droits collectifs

Cette réforme à travers la précarisation aboutira à l'individualisation de la relation de travail et des salaires qui ne manquera pas d'affaiblir les syndicats et la négociation collective. Tous les obstacles actuels qui limitent le droit syndical des travailleursetle droit de grève ont été maintenus.
Ces atteintes seront renforcées par d'autres obstacles pour constituer un syndicat, créer une fédération ou une confédération syndicale ou exercer le droit de grève.
La représentation syndicale (élection de délégués syndicaux) n'est reconnue qu'aux collectifs qui réunissent au minimum 20 travailleurs. Cette disposition exclut des centaines de milliers de travailleurs de s'organiser en Syndicat particulièrement dans le privé.
Le droit à la négociation collective sera limité notamment dans les domaines se rapportant à l'emploi et aux conditions de travail. La négociation collective au niveau national n'est pas instituée.
Le droit d'extension, procédé par lequel le domaine d'application de la convention peut être étendu, par le ministre du travail, à tous les employeurs et tous les travailleurs compris dans le champ d'application professionnel et territorial de la convention, qu'ils aient été parties ou non à la convention ne sera pas institué. Ce droit d'extension aurait permis la protection de millions de travailleurs non couverts par la négociation collective notamment dans le secteur privé national et étranger. Il aurait aussi permis aux entreprises publiques de faire face à une concurrence déloyale que leur font les entreprises étrangères et privées qui ne respectent pas la législation et les droits fondamentaux des travailleurs.
Le droit à la participation sera revu à la baisse à travers la limitation des attributions du Comité de participation en matière d'information, de consultation et de surveillance. Ces limitations se rapportent notamment à la politique de l'emploi, aux contrats de travail et à la participation au conseil d'administration (ou de surveillance) des sociétés puisque les administrateurs de droit n'auront plus que le statut « d'observateurs » avec voix consultative. Ce changement de statut est très important et se répercutera sur tous les pouvoirs découlant de l'actuel statut (droit d'information, droit d'alerte, participation aux assemblées générales de la société etc...). Même leur invitation à la totalité des réunions du conseil d'administration ne sera plus garantie.
Dans l'actuelle législation l'obligation de constitution du comité de participation ainsi que l'obligation de moyens (autrement dit l'organisation des élections des délégués du personnel) reposent sur l'employeur et la non mise en place du Comité de participation ou son non renouvellement constitue un délit d'entrave. Curieusement cette obligation a disparu dans le nouveau code Ce qui constitue un encouragement à l'employeur de ne pas mettre en place cet organe social obligatoire. Par contre l'avant-projet a introduit une disposition habilitant l'employeur à organiser une assemblée générale pour retirer un mandat à un délégué du personnel alors que ce cas aurait dû relever de l'inspection du travail ou d'un juge du travail.
Aucune protection contre les sanctions y compris le licenciement ne sera plus assurée effectivement pour les délégués du personnel.

## II La part des travailleurs dans la répartition des richesses nationales :

### II.1 L'article 87 bis : Une injustice qui dure

L'article 87 bis institué en 1994 sur injonction du FMI « afin de contenir les salaires » a eu pour conséquence une réduction drastique de la part des salaires dans la répartition du revenu national qui est passée dede 34,7% en 1993 (à la vielle de l'application du 87 bis) à 26,1 % en 2013 après être descendue au-dessous de la barre des 20 % en 1999-2000. Ce ratio est de 36 % au Maroc, 37 % en Tunisie et dépasse les 50 % dans les pays de l'OCDE atteignant pour certains d'entre eux 75 %.
Durant cette période (1993-2013) la part de l'accumulation du capital à travers l'Excédent Net d'Exploitation et les amortissements des actifs de l'entreprise (Consommations de Fonds Fixes) est passée de 49.6% à 59.6 %. Autrement dit l'affectation de la richesse nationale a connu une évolution injuste au détriment des travailleurset au profit du capital.
Lors de la tripartite tenue en 2005, alors que tous les indicateurs économiques étaient sur une courbe ascendante, le chef du gouvernement avait affirmé qu'il «était conscient que la situation découlant de l'article 87 bis est vécue comme une injustice par le monde du travail» promettant d'œuvrer progressivement à faire disparaitre cette injustice.
Mais dix années après,l'absence de combativité syndicale autour de cette question due à la proximité avec les centres de décision pour certains syndicats avec à leur tête l'UGTA et à un certain esprit corporatiste pour d'autres, on se retrouve non pas avec une abrogation mais devant une redéfinition de l'article 87 bis qui se répercute grâce aussi à des artifices réglementaires, par des augmentations insignifiantes pour les corps communs de la fonction publique.
Ceci en attendant ce que vont donner les négociations collectives dans le secteur économique public et surtout ce que vont concocter les patrons privés face à l'absence de syndicats et au laissez faire des pouvoirs publiques.

**N. B.**
*Ex-membre de la FNTPGC UGTA
Email : nbouderba@yahoo.fr



# Qu'est-ce qu'une plante médicinale ?

**Régime Paléo.** *Alors que la mode est à la médecine naturelle, de plus en plus de remèdes à base de plantes voient le jour. Qu'elles soient préparées en laboratoire ou chez soi, les solutions phytothérapeutiques trouvent toutes leur origine dans les plantes.*

Mais comment en est-on venu à les utiliser ? Dans quels cas ? Que nous promettent-elles ? PasseportSanté vous dit tout sur ces végétaux thérapeutiques.

### D'où viennent les plantes médicinales ?

Une plante médicinale est une plante utilisée pour ses propriétés thérapeutiques. Cela signifie qu'une de ses parties (feuille, bulbe, racine, graines, fruits, fleurs) peut être employée dans le but de guérir. Leur utilisation remonte à des milliers d'années, où l'homme utilisait les plantes pour se soigner. A l'époque, le choix des plantes se faisait instinctivement, ce qui a permis de déceler petit à petit celles qui pouvaient êtres utilisées, et celles qui s'avéraient toxiques. Aujourd'hui, elles sont la base de la phytothérapie et de l'homéopathie.
Il existerait plusieurs centaines de milliers d'espèces différentes, que l'on peut cueillir ou récolter. En effet, les plantes médicinales étant issues de la nature, il est possible d'en croiser tous les jours.
De plus, on distingue les plantes herboristes qui sont utilisées telles quelles, de manière « traditionnelle », et les plantes qui constituent une matière première pour l'industrie pharmaceutique. Enfin, il faut savoir que la matière principale de la pharmacopée est restée végétale.

### Comment fonctionne une plante médicinale ?

Certaines plantes sont des indicateurs biologiques. En effet, selon leur lieu de pousse, elles acquièrent une morphologie particulière et une composition chimique spécifique, ce qui explique la diversité de leur réservoir. Ainsi, chaque plante est composée de milliers de substances actives, présentes en quantité variable. Ces principes actifs isolés ne sont pas d'une grande efficacité, mais lorsqu'ils sont prélevés avec d'autres substances de la plante, ils révèlent leur aspect pharmacologique. On parle alors de synergie, car contrairement aux médicaments allopathiques qui ne sont composés que d'un seul principe actif, les médicaments phytothérapeutiques utilisent l'ensemble des constituants de la plante. Ces végétaux auraient des effets curatifs et préventifs chez leurs utilisateurs.

### Sous quelles formes peut-on trouver une plante médicinale ?

Les plantes médicinales sont la base des teintures mères. En effet, ce sont ces mêmes plantes qu'on laisse macérer dans de l'alcool afin d'obtenir une solution aux vertus thérapeutiques, plus où moins puissantes, qui serviront à la préparation d'huiles essentielles et de médicaments homéopathiques. Pour extraire les principes actifs de la plante, il est également possible de procéder à une décoction. Il s'agit de porter à ébullition le mélange des plantes, préalablement coupées en petits morceaux dans de l'eau, puis de le filtrer. On peut les utiliser en usage externe et interne. En interne, on les retrouve en tisane et en infusion. Pour cela, on utilise principalement les feuilles et les fleurs. En usage externe, elles sont appliquées sous forme de compresse, de cataplasme (plante broyée dont on dispose le jus sur la blessure), de pommades et d'onguents.

### Dans quels cas utiliser les plantes médicinales ?

Les plantes médicinales agissent de façon préventive ou curative sur l'organisme, car elles ont la capacité de modifier le métabolisme. On peut les utiliser dans un but thérapeutique pendant un certain temps, afin de mieux profiter de leurs effets. De plus, la phytothérapie connait un nouvel essor ces dernières années. Ceci signifie que l'engouement pour ces pratiques se développe de plus en plus, et qu'il faut veiller à les encadrer. Attention, les plantes médicinales ne sont pas sans dangers et peuvent se révéler toxiques si elles sont mal ingérées ou en cas de surdosage.
Il est donc important de demander conseil à son médecin avant de prendre ce type de traitement. Avec le développement de la vente libre d'huiles essentielles à base de plantes médicinales, et celui des guides d'automédication, les risques sont de plus en plus importants.
Les dosages représentent un aspect essentiel dans ce type de médecine et s'ils ne sont pas respectés, les plantes peuvent devenir dangereuses.

### Quelques exemples de plantes médicinales

Il est possible de réaliser un herbier médicinal soi-même, ou de chercher les plantes que l'on veut dans la nature, armé d'un bon guide. Mais cela demande du temps et de la patience. Sinon, on peut simplement les acheter en pharmacie ou dans des points de vente spécialisés. Voici donc quelques exemples de plantes que l'on peut utiliser au quotidien :
• L'ortie (urtica dioica de son nom latin) : elle aiderait à tonifier les reins, la vessie et les voies urinaires en cas d'inflammation et soulager les douleurs arthritiques et rhumatismales. Elle stimulerait également la pousse des cheveux et permettrait de traiter les piqûres d'insecte. Enfin, l'ortie serait reconnue pour solutionner les problèmes de miction reliés à l'hypertrophie bénigne de la prostate1.
• La camomille (matricaria recutita) : elle serait efficace pour traiter les troubles de la digestion en soulageant les inflammations et les spasmes du tube digestif. On la recommande également contre les troubles du sommeil. En inhalation, la camomille est préconisée pour soulager l'irritation des voies respiratoires2.
• Le pissenlit (taraxacum officinale) : cette plante traiterait le manque d'appétit, les troubles digestifs, entre autres3. Le pissenlit est riche en antioxydants et ses feuilles sont reconnues comme diurétiques dans les cas d'infections urinaires (elles augmentent le volume d'urine) et de calculs rénaux.
• La lavande (lavandula officinalis) : la fleur de lavande est un très bon antiseptique et est préconisée en cas de plaie ou d'infection car elle aide à cicatriser. Elle agit également sur les affections respiratoires (asthme, toux, grippe, bronchite, turberculose), les troubles digestifs et serait efficace pour lutter contre l'acné et la couperose.

# Qu'est-ce qu'une plante médicinale ?

L'acné est une maladie de la peau caractérisée par l'éruption de boutons rouges, de points noirs et de kystes. Elle touche le plus souvent le visage et le thorax, mais aussi le dos, le torse voire le cuir chevelu.
L'acné est le reflet de réactions qui ont lieu dans les glandes sébacées. Logées dans la peau, ces glandes produisent le sébum, une substance lubrifiante. S'il manque de sébum, la peau sera sèche et facilement gercée. S'il y en a trop, la peau deviendra plus grasse et acnéique. En effet, l'excès de sébum obstrue le conduit des glandes sébacées. Cela facilite la prolifération de bactéries normalement présentes dans la peau : les bactéries Propionibacterium acnes, responsables d'inflammation (voir schéma). Lorsque le follicule bouché se dilate trop, cela provoque des lésions rétentionnelles (points noirs et microkystes).
Les symptômes de l'acné se traitent plutôt bien chez l'adolescent. Ils sont parfois plus difficiles à guérir chez l'adulte.

### Qui est touché?

Dans les pays occidentaux, l'acné est très fréquente chez les adolescents : on estime que de 80 % à 90 % d'entre eux en sont atteints à un moment ou à un autre. Les garçons sont plus touchés que les filles. 10 % à 20 % d'entre eux consultent un médecin pour cette raison. Dans la majorité des cas, l'acné disparaît vers l'âge de 20 ou 30 ans, mais il arrive qu'elle persiste, on parle alors d'acné tardive.

### Causes

L'acné est d'origine multifactorielle. Voici des éléments qui peuvent contribuer à son apparition.
La poussée hormonale à la puberté. Au moment de la puberté, quel que soit le sexe, les hormones sexuelles augmentent; surtout les hormones androgènes (qui provoquent l'apparition de caractères sexuels masculins). Sous l'effet de cette poussée, les glandes sébacées produisent plus de sébum. Cette augmentation de la production de sébum crée un terrain propice à la multiplication des bactéries Propionibacterium acnes qui s'en nourrissent ;
Les fluctuations hormonales chez la femme. Certaines femmes voient des boutons d'acné apparaître de 2 à 7 jours avant d'avoir leurs menstruations. La contraception peut aussi avoir un rôle positif ou négatif : les femmes qui commencent à prendre certaines pilules contraceptives contenant notamment des progestatifs potentiellement acnéigènes de type gestodene, desogestrel, norgestrel, levonorgestrel, norgestrienone, norethisterone, lynestrenol... peuvent voir leur acné s'accentuer ou, au contraire, l'arrêt de la contraception (pour un désir de grossesse par exemple) peut elle aussi être pourvoyeuse d'acné. La grossesse et la ménopause peuvent aussi en être responsables ;
Un trouble du fonctionnement des ovaires ou des glandes surrénales. Il arrive que l'acné de la femme puisse être attribuée à une dysfonction des ovaires ou des glandes surrénales, mais cela est exceptionnel.
D'autres facteurs peuvent causer l'acné ou en aggraver les symptômes. Pour les connaître, consulter la section Facteurs de risque.

### Mythes

Contrairement à certaines idées qui circulent, l'acné n'est pas causée par une mauvaise hygiène de la peau, ni par une grande activité sexuelle ;
L'alimentation n'est pas considérée comme une cause d'acné. Cependant, dans certains cas, l'acné peut être aggravée par un ou plusieurs aliments spécifiques. L'association entre les poussées d'acné et la consommation de lait est faible, selon les études.

### Complications possibles

Les lésions plus profondes (kystes) peuvent laisser des cicatrices. Il faut absolument éviter de percer les lésions, car cela peut entretenir l'acné et risque davantage de créer des cicatrices.
La présence prolongée de nombreux boutons ou de lésions sur le visage et sur le corps peut nuire à l'image et l'estime de soi, surtout chez les adolescents. Il peut accroître le stress dans les relations sociales. Il est souvent possible d'améliorer l'apparence de la peau avec des soins quotidiens, le temps que l'acné s'atténue ou disparaisse.

## Les animateurs du «Mouvement Tamazight à l'École» passent à l'acte

**Sit-in et grèves.** C'est dans une ambiance survoltée que même la victoire du MOB n'arrive pas à détendre que le comité du nouveau « mouvement tamazight à l'école » né des dernières provocations du ministère de l'Éducation nationale, a tenu une conférence de presse au siège du journal Elkhabar.
Représenté par des enseignants des différents paliers, d'étudiant du département langue et culture amazighes, le comité a dénoncé l'incompréhensible retournement de madame la ministre qui après avoir annoncé un bon nombre de résolutions pour redynamiser la généralisation de ta mazight dans toutes les écoles et paliers, n'a même pas créer de nouveaux postes budgétaires pour la wilaya de Bejaia puisque la quinzaine octroyée au titre de l'année en cours ne sont que des remplacements des départs en retraites et des promotions ! Devant cette situation que rien ne justifie, aux yeux des conférenciers, puisque les diplômés existent et peuvent couvrir les besoins de toutes les écoles, le comité du mouvement «tamazight à l'école» représenté lors de la conférence de presse notamment par Messieurs Zidane Yacine, Slimani et Ikhloufi enseignants de ta mazight et Beldjoudi Malek inspecteur de ta mazight et Lyes étudiant, a annoncé des actions qui seront menées la journée du 05 mai 2015 comme suit :
- Grève générale de tous les enseignants de ta mazight du primaire à l'université.
- Rassemblement devant la direction de wilaya de l'éducation à 10h. dans les trois wilayas Bgayet Tizi-Ouzou et Bouira
- Rassemblement devant le ministère de l'Education nationale à Alger.
Pour exiger :
- Une stratégie de la généralisation pédagogique et géographique de l'enseignement de ta mazight
- Une dotation spécifique et conséquente en postes budgétaires
- Que chaque Algérien et Algérienne, arabophone ou amazighophone, puisse apprendre le ta mazight à l'école.
- L'enseignement obligatoire de ta mazight à l'école.
Dans leur déclaration, les animateurs du mouvement appellent l'ensemble des citoyens concernés (parents, enseignants, militants, étudiants, syndicats, partis politiques, mouvement associatif, tous les militants de ta mazight) à prendre part au rassemblement devant la direction de l'éducation.

**Mhamed H.**

# Liberté d'expres

**Par Mhamed Hassani***

**Non sens.** *De quelle liberté d'expression peut-on parler quand tout un peuple est privé de son éducation dans sa langue maternelle ?*

Il est réduit à sous-estimer ses parents et à surestimer le maitre et bientôt à mésestimer tout le monde, et à tout dévaloriser, parce que tout s'avère ambigu et faux.
De quelle liberté d'expression peut-on parler, quand tout un peuple est privé d'information factuelle dans sa langue quotidienne ou d'origine ?
Il ne peut même plus réagir avec ses valeurs positives avec lesquelles il a survécu depuis la nuit des temps ! Ces valeurs qu'on appelle « taqvaylit » acquises dans la famille et notre société traditionnelle telle que : respecter son prochain, défendre le faible, se révolter contre l'injustice, ne pas jeter d'ordure dans la rue, ne pas s'ingérer dans la vie des autres, être solidaire, l'amour du travail, le respect de la nature... ces valeurs ont été tronquées par une morale religieuse ambiguë et hypocrite enseignée par de faux imams payés pour détruire tous nos référents culturels !
À force de lire et de déchiffrer, de voir et d'entendre, des faits dans une langue autre que celle de notre enfance, on a finit parne plus se sentir concerné par tous les problèmes que vit notre société ; comme si, les informations qui nous parviennent concernaient une autre société que celle que nous retrouvons le soir à la maison, une fois la porte fermée!
De quelle liberté d'expression peut-on parler, quand tout un peuple est privé d'une formation qualifiante dans sa langue quotidienne, sa langue parentale ? Le résultat est doublement catastrophique :
Tous les métiers traditionnels et tout le vocabulaire qui les décrit se perdentau lieu de se moderniser! Et vive la course à l'argent facile, le désintérêt de nos jeunes aux métiers dits manuels et l'appauvrissement linguistique généralisé.

De quelle liberté d'expression peut-on parler à un peuple privé du discours présidentiel dans la langue de tous les jours ? Ilne peut que se sentir étranger dans son pays et se désintéresser d'un destin collectif qu'on n'arrête pas de détruire par le sommet!

Sans perdre de vu les objectifs de lutte et de solidarité avec toutes les personnes agressées par une dictature à mille visages,
Sans omettre de rendre un vibrant hommage aux défenseurs de la pluralité et de la liberté d'expression, victimes de l'ogre terroriste d'obédience islamiste ou autres. Sans oublier de crier leur disponibilité pour défendre tous les opprimés de la terre,
A Bgayet un grand cri d'indignation à fusé des poitrines habituées à dire tout haut les gémissements de la société.
A Bgayet, c'est cette lancinante problématique linguistique qui domine les débats en ce 3 mai 2015 journée mondiale de la liberté d'expression !
Sans la reconquête de ce premier espace de liberté linguistique, il est illusoire de croire à une avancée qualitative de la société dans sa globalité ! Matoub, le poète qui disait « sans ta mazight pas d'Algérie » n'avait pas tort ! On ne peut construire durablement une union sur une supercherie !

**M. H.**
*Poète et dramaturge

# La réforme scolaire et le ghetto institutionnel

**Par Chekri Rachid***

C'est à l'occasion de la rencontre amicale inter-écoles qui réunira deux établissements scolaires public et privé, en l'occurrence l'école Sidi Ali Nouvelle et l'école privée Thafath d'Akbou, que j'ai décidé d'écrire ce modeste texte. Cette rencontre culturelle se veut une occasion qui permet incontestablement des échanges de connaissances entre les élèves de ces deux écoles et c'est surtout un message aux autorités concernées afin de briser cette asphyxiante routine, une routine, devenue par la force de l'habitude, un rite qui a réduit les énergies enfantines à des comportements non canalisés, je dirai même déviés. Même si, ces dernières décennies, les critiques voire les reproches à l'endroit de l'école publique deviennent une monnaie courante, comme étant une institution productrice de générations d'handicapés moraux, créatrice de toutes formes de bêtises, il demeure indéniable qu'il y a toujours des initiateurs dévoués qui défient par leurs abnégations les difficultés de ce métier si pointilleux. Devant l'ingratitude de l'administration qui simule une sélection basée sur des critères douteux, les meilleurs enseignants continuent d'essuyer un mépris sans égal, leur compétence bouscule éminemment les centres d'intérêt qui activent pour l'élimination de l'élite de l'enseignement, c'est-à-dire, ces commis confortablement installés dans les rangs de la hiérarchie éducative et qui imposent une ségrégation favorisant les médiocres tout en hissant les plus niais au sommet de l'échelle officielle de l'État, ainsi une forme de léthargie est apparue émaillant l'école algérienne d'une espèce de laisser-aller qui incite les enseignants à la paresse, les accule à toute forme de supercherie (le culte des notes) pour s'épargner les accusations de la société et éviter son cruel procès. Le niveau intellectuel des étudiants algériens devient sans ambages la risée du monde entier. Nos sortants des universités affichent une carence plutôt un vide flagrant en connaissance a fortiori linguistique, ce qui illustre en soi le naufrage assisté de l'école algérienne. Les pouvoirs publics se plaisent d'ailleurs dans l'art de favoriser telle école au détriment de l'autre en fonction des obédiences politiques. Nonobstant le caractère urgent que connaissent quelques écoles à Akbou comme l'installation de cantines, qui est en réalité un besoin vital pour les enfants considérés socialement très démunis, des enfants en bas âge subissent un problème nutritionnel très grave, facteur qui influe directement sur leur rendement scolaire. Malgré cet amer constat, des instituteurs scrupuleux existent et œuvrent consciencieusement pour redorer la façade ternie de l'école, et ce en l'absence de moyens en tous genres, leur travail honore tant bien que mal leurs personnes et à titre de reconnaissance, je tiens à rendre hommage à mes collègues de l'école Sidi Ali Nouvelle d'Akbou, que je considère comme un groupe remarquablement exceptionnel. L'entente, la mutualité, l'entraide restent les aspects les plus étincelants de cette association pédagogique. Beberkane Youcef, figure parmi les doyens des enseignants, est vivement remercié pour ses précieuses contributions consenties sans contrepartie aucune. Benmaâmar Toufik, un autre intègre monsieur, que j'ose qualifier d'altruiste infatigable, son rôle de gestionnaire a suscité une sorte d'alliance sans pareille. A. K. Fatima, que nous considérons telle une grande sœur de par son éminente sagesse. Son rare dévouement dans l'accomplissement de la rude tâche de l'enseignement a fait d'elle une personne respectée, ses élèves finissent
d'ailleurs tous par arracher le fameux examen du baccalauréat, nous vous remercions révérencieusement madame. A. O. Kahina, I. Amel, ainsi D. Ouahiba et B. Nouara ont été toutes fraîchement recrutées dans ce secteur si exigeant, nous ne pouvons que leur souhaiter bon courage. Je veux exprimer mon soutien à notre aimable secrétaire O. Nabila, suite à l'hospitalisation de son fils, lui témoignant ma sincère sympathie durant toute cette dure épreuve. Et en guise de gratitude, je tiens bienveillamment à rendre un ardent hommage au collectif des enseignants de l'école privée Thafath, qui ont cordialement accepté le déroulement de cette rencontre faisant preuve de coopération qui montre à la fois le souci et l'intérêt de cette exemplaire équipe pour diffuser et répandre le savoir.

**R. C.**
*Enseignant-écrivain



## Mots Fléchés Géants N° 608

**Sadi Djouder**

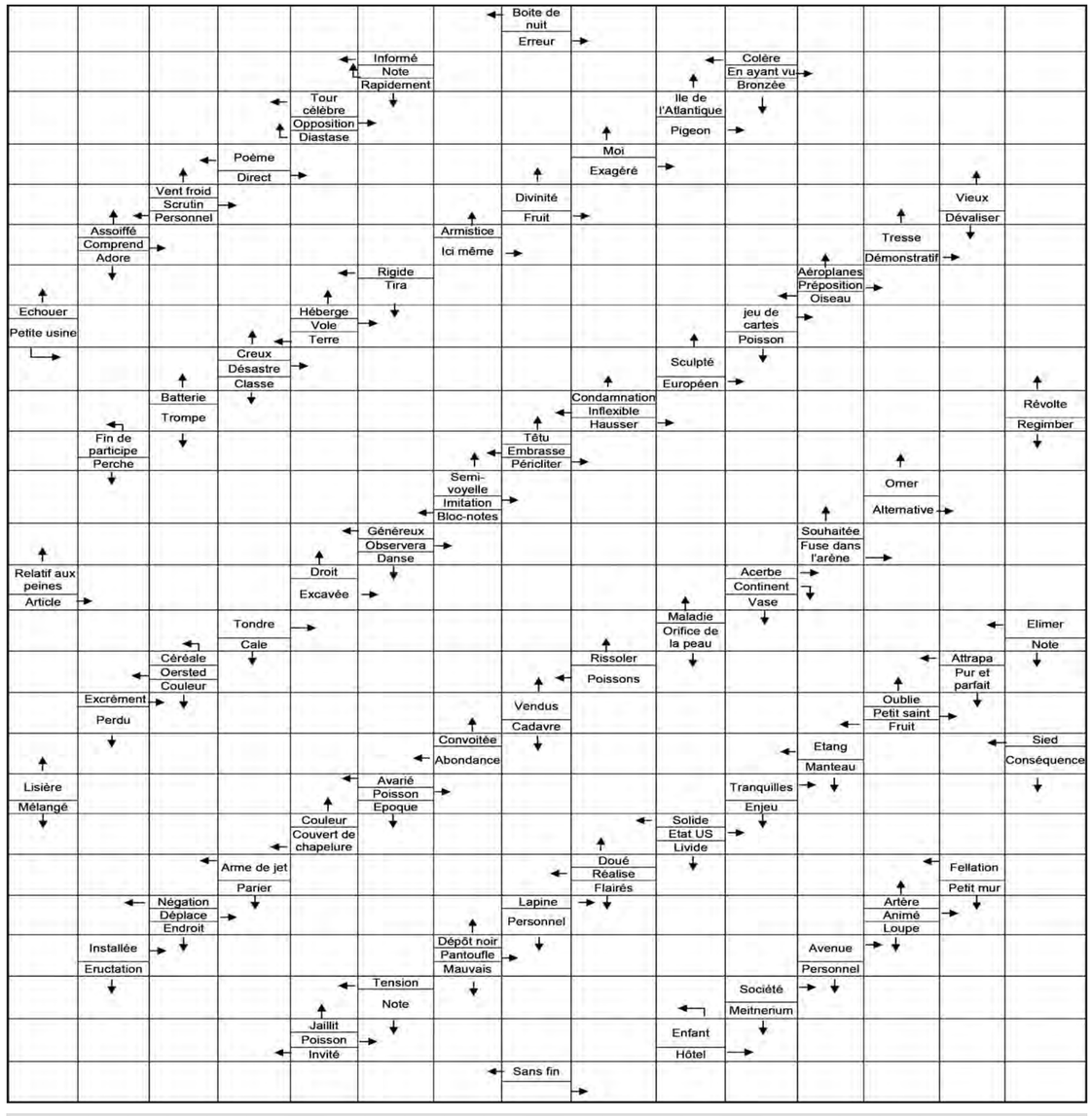


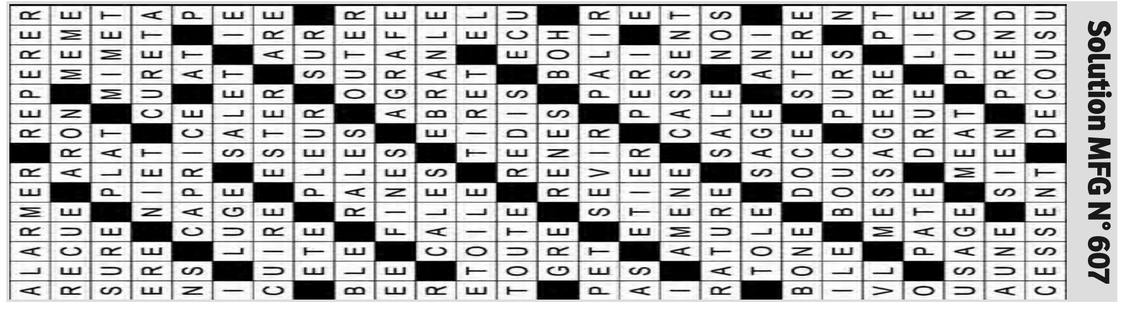

**Solution MFG N° 607**

# Pourquoi pas un centre de collecte et de transplantation de reins à Bouira ?

**Néphrologie.** *Le problème des insuffisants rénaux ne date pas d'aujourd'hui au niveau de la wilaya de Bouira.*

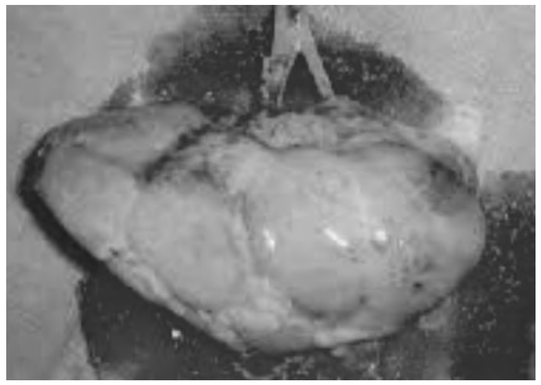

En effet, ils sont très nombreuses ces personnes atteintes de cette maladie qui peut mener à une situation mortelle, l'insuffisance rénale, c'est-à-dire que les reins n'assurent plus leur travail de filtration sanguin, d'où des déséquilibres en eau et en minéraux dans l'organisme.
Cet état pathologique nécessite donc des soins intensifs et assidus mais aussi une attention particulière notamment pour ce qui concerne les malades victimes d'insuffisance rénales chronique ou persistante. Leur seul et unique recours est et demeure les séances d'hémodialyse. En 2006, déjà, ces malades, ils étaient quelques 200, se sont plaints du calvaire qu'ils subissaient au niveau de l'hôpital ''Mohamed Boudiaf'' du chef-lieu de wilaya. Le manque criant d'appareil d'hémodialyse avaient fait perdre espoir à bon nombre d'entre eux du fait qu'ils se déplaçaient des différentes localités de région dans le but de se faire épurer le sang, repartent après de très longues heures, parfois toute une journée, sans avoir été dialysés. Une dizaine d'années après, soit en 2015, la situation de ces malades n'a pratiquement pas évolué. Les insuffisants rénaux ont continué à broyer du noir. C'est un véritable cri de détresse qui est lancé du fait des mauvaises conditions de leur prise en charge au niveau du centre de dialyse du même hôpital. En mars dernier, les hémodialysés avaient carrément refusé de faire leur séance de filtrage sanguin pour la simple et bonne raison que la qualité de l'eau utilisée n'était pas de bonne qualité. En somme, c'est, à peu de chose près, le quotidien de ces malades dont la vie est sans cesse menacée. Toutefois, il se pourrait que les choses aillent mieux dans les mois ou dans les années à venir. En effet, tout récemment, une journée scientifique, animée par d'éminents professeur et spécialiste dans le domaine néphrologique, a eu lieu à l'institut national de formation supérieure des paramédicaux (INFPM) de la ville de Sour El-Ghozlane. Cette rencontre, à laquelle ont assisté quelques trois cents médecins, des paramédicaux, des insuffisants rénaux ainsi que des responsables du secteur médical et des assurances sociales (Cnas), avait été l'occasion de traiter du sujet lié à la prévention, au dépistage précoce et au traitement des maladies rénales. A ce sujet, il convient de dire qu'au niveau de la wilaya de Bouira, le traitement se fait principalement via la dialyse. Pourtant, il existe d'autres moyens de lutte contre cette maladie chronique. On parle de dialyse péritonéale, à travers laquelle est utilisé, comme filtre, le péritoine, c'est-à-dire la membrane qui enveloppe les organes situés dans l'abdomen, mais aussi et surtout de la greffe rénale qui, elle, demeure la meilleure solution pour faire face à cette maladie. Pour ce faire, il convient de préciser que la transplantation d'organes, dont le rein, nécessite la disponibilité de l'organe remplaçant. C'est de ce sujet qu'il a été question lors de ce séminaire régional sur la néphrologie où la possibilité de créer au niveau du CHU d'Alger une centre de prélèvement des reins sur cadavres dès le mois de juin prochain. La question qui se pose est de savoir s'il y aura, au niveau de la wilaya de Bouira, la possibilité d'ouvrir un centre identique avec un centre de transplantation de reins. En tout cas, l'idée pout être soumise par les responsables de la wilaya à commencer par le wali. Le nombre de personnes souffrant de cette maladie aigue ne cesse de croître et leurs problèmes tout autant. L'objectif est d'une part d'arriver à transformer l'hôpital ''Mohamed Boudiaf'' en un centre hospitalo-universitaire (CHU) et d'autre part, de répondre au besoin, si ce n'est pas national mais local.

**Belkacem Mechoub**

**Sétif :** *décès de 3 membres d'une même famille à Béni Aziz*

Trois membres d'une même famille ont trouvé la mort dimanche à la suite de l'inhalation du monoxyde de carbone dégagé par un chauffe-eau, à Béni Aziz (Est de Sétif), a indiqué la protection civile.
Les victimes de ce drame sont, le père (28 ans), la mère (27 ans) et leur fillette de 5 ans, a précisé le sous-lieutenant Rafik Talhi, qui a indiqué que la protection est intervenue vers 7h15 dans le logement de fonction où réside cette famille, dans l'enceinte de la station services, à l'entrée de la ville.
La fillette avait été évacuée par des voisins à l'hôpital de la ville où elle est morte alors que ses parents avaient rendu l'âme à la maison, a-t-on ajouté de même source.
Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

**Oran :** *plus de 570 tonnes de riz saisies pour fausse déclaration douanière*

Plus de 570 tonnes de riz ont été saisies récemment à Oran pour cause d'une fausse déclaration douanière concernant la valeur de la marchandise par l'importateur, a-t-on appris, lundi, de la direction régionale des douanes d'Oran.
La saisie de cette marchandise importée de Thaïlande a été effectuée au niveau du Port sec d'Es-Senia par les éléments de l'inspection divisionnaire Oran-extérieur inspecteurs qui ont décelé une surfacturation de la marchandise par rapport à sa valeur réelle, a précisé la responsable de la sous-direction de la communication et de l'informatique.
L'importateur avait déclaré avoir acquis ce riz pour la somme de 697 USD la tonne alors que sur les marchés mondiaux cette denrée alimentaire est cédée pour le prix de 396 USD la tonne.
Selon la même source, il s'agit d'une infraction à la législation des changes et au mouvement des capitaux.
Les enquêteurs de l'inspection divisionnaire Oran-extérieur ont estimé ces transferts illégaux à près de 64, 5 millions DA.

## La récolte des foins entamée à Bouira

**Agriculture.** Dans certaines régions de la wilaya de Bouira, la récolte de foins a déjà commencé que ce soit à Aïn Bessem, à Sour El-Ghozlane, à Haïzer, à Imcedallen ou à Taourirt. Pour cette année et vu une pluviométrie assez importante, il est attendu une grande fenaison. On parle de plus de 500 000 quintaux de fourrages toutes natures confondues. Ainsi, dans la région est de la wilaya, allant des terres agricoles de Haïzer en passant par les plateaux d'El-Asnam jusqu'au périmètre irrigué de Chorfa, les fellahs ont déjà entamé leur besogne. Selon les agriculteurs rencontrés à El-Asnam, la récolte s'annonce excellente. Ils sont allés jusqu'à dire que pour cette année, les foins dépassent la production céréalière. Pour eux, c'est le moment propice pour la fenaison. « Cette période de fortes chaleurs est une excellente occasion pour le séchage des foins », nous dira, sur place, à El-Asnam, l'un des fellahs présents. L'opération de fenaison est la même du côté d'Aïn Bessem où les fellahs semblent très optimiste du fait que la récolte dépasse les prévisions. Le problème qui se pose pour d'autres est l'indisponibilité de moyens modernes de fauchage. « Même pour la location des faucheuses, il faudra s'y employer très tôt », nous dira un fellah, rencontré sur ses terres entre Aïn Bessem et Bir Ghbalou. Pour lui, il a eu la chance de se la procurer chez une vieille connaissance de Beni Slimane, région limitrophe de la wilaya de Médéa. La location de ces machines peut s'élever à plus de mille dinars par heure. « Cette somme est quasiment la même partout dans la wilaya. La rareté des faucheuses a fait grimper les prix de location », dira encore notre interlocuteur. S'agissant du prix de vente d'une botte de foin et compte tenu de la disponibilité du produit, il oscillera entre 50 et 60 da l'unité.

**B Mechoub**

## Fini « Les contrats des concessions des plages » à Tizi-Ouzou

**Nouvelle mesure.** A quelques semaines du lancement de la saison estivale qui coïncide avec le 1 er juin de chaque année, les autorités locales se sont penchées sur la préparation la question.
Cela s'est passé lors d'une réunion tenue sous la présidence du wali de Tizi-Ouzou Abdelkader Bouazghi et laquelle ont pris part le président de l'APW, les directeurs du tourisme et de l'artisanat, de la Protection civile, de l'action sociale et de la solidarité, du commerce, de la culture, de l'environnement, des ressources en eau, de l'emploi, des transports, de la jeunesse et des sports, de la santé et de la population, de la pêche et des ressources halieutiques et de la règlementation et des affaires générales, du chef de daïra de Tigzirt et de Madame la secrétaire générale de la daïra d'Azeffoun.
Selon un communiqué émanant de la cellule de communication de la wilaya, le taux d'avancement des 25 opérations inscrites dans le cadre des PCD exercice 2015, au profit de quatre (4) communes balnéaires, à savoir Tigzirt, Iflissen, Azeffoun et Ait-Chaffa pour un montant global de 173.004.159,66 DA, est en bonne voie. Une autre enveloppe financière de l'ordre de 50 millions DA a été octroyée par la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales ex (FCCL) en vue de l'acquisition d'un camion hydro-cureur, de cribleuses, de cabines combinées, de tracteurs avec remorques, de chaînes de balisage pour les zones de baignade et des miradors. Le même communiqué ajoute que le président de la séance a longuement insisté sur le volet hygiène du milieu et salubrité en ordonnant une opération de volontariat pour le jeudi 7 mai 2015, pour l'évacuation des déchets à partir des plages vers le CET de Oued-Falli, compte tenu de l'indisponibilité de décharges contrôlées au niveau des communes concernées. Afin de concrétiser l'opération, le wali a demandé aux différentes directions de la wilaya de prêter main forte à cette opération par la mise en place de moyens appropriés vue l'insuffisance de moyens matériels dont disposent les communes balnéaires. Concernant la concession des plages, le wali a informé l'assistance qu'en exécution des instructions du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, « les contrats des concessions des plages ne sont plus autorisés, et que les pouvoirs publics auront à fixer les tarifs des droits de stationnement au niveau des parkings aménagés à cet effet au niveau des plages, comme il a retenu la date du 20 mai 2015 comme date butoir pour l'achèvement des travaux de toutes les opérations inscrites dans le cadre de la préparation de la saison estivale de l'année en cours. »

**Dahbia B**



## Programme Télé

### A3 Algérie

08:00 Bonjour d'Algérie
09:30 Mawid maa el qadar
10:00 Moudoun mina el aalem
10:25 Mimi et boubou
11:00 Questions d'actu
12:00 Journal en français
12:30 Topus mes enfants
13:45 Kaoukab el akhdar
14:30 Le médaillon
15:15 52 chrono
16:15 REX GENERATION
16:40 Qaher el bihar
17:15 Takder tarbah
18:00 Journal en amazigh
18:25 Mawid maa el qadar
19:00 Journal en français
19:30 Le sud en 13
20:00 Journal en arabe
20:45 Familetna
21:15 Trésors d'Algérie
22:25 Expression livre

### RMC Découverte HD24

06:00 Bourdin direct
08:35 Les dossiers de Karl Zero
10:30 Les mystères de l'univers
12:15 Top Gear USA
13:10 Storage wars : adjugé,vendu
15:10 Enchères à tout prix
15:40 Chasseurs de tornades
17:25 Wheeler Dealers - occasions à saisir
20:45 LES DERNIERS JOURS DE BEN LADEN
21:35 Ben Laden : 10 ans de terreur
23:15 TITANIC : AFFAIRE CLASSÉE

### Chérie 25

06:00 Téléachat
09:00 Sans tabou la quotidienne
13:45 Les Cordier, juge et flic
19:00 J'ai dit oui à la robe
20:50 L'AMOUR AUX TROUSSES
22:35 UN HOMME PAR HASARD
00:20 J'ai dit oui à la robe

### TF1

06:25 TFou
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:25 Au nom de la vérité
10:25 Petits secrets entre voisins
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Histoire d'un rêve
13:55 Les feux de l'amour
15:10 Deux mères pour la mariée
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue au camping
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 My Million
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 FOREVER
23:25 Euro Millions
23:30 Blacklist
01:10 Breakout Kings
02:55 Affaires non classées
04:50 Musiques
05:25 Petits secrets entre voisins

### France 2

06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère...
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Journal de 13 h
14:00 Toute une histoire
15:10 L'histoire continue
15:40 Comment ça va bien !
17:15 Mon food truck à la clé
18:15 Joker
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant, Météo
20:55 APOCALYPSE - LA 2E GUERRE MONDIALE
21:45 Apocalypse - La 2e Guerre mondiale
22:50 INFRAROUGE
23:35 Concours Infracourt
23:40 Infrarouge
00:20 Dans quelle éta-gère...
00:25 Secrets d'histoire
02:05 Tout une histoire
03:10 L'histoire continue
03:40 L'Amour n'a pas d'âge
04:25 Totem
04:55 Grandeurs nature
05:50 Dans quelle éta-gère...
05:55 Les Z'Amours

### France 3

06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:25 Ludo vacances
10:45 Consomag
10:50 Midi en France
12:00 Le 12/13
13:50 Un cas pour deux
14:55 Questions au gouvernement
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:25 Un livre un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:50 LA VIE DEVANT ELLES
21:40 La vie devant elles
22:35 Grand Soir 3
23:15 LE DIVAN DE MARC-OLIVIER FOGIEL
00:30 Couleurs outremers
01:00 Espace francophone
01:25 Midi en France
02:25 Plus belle la vie
02:50 Un livre un jour
02:55 Les Grands du rire
04:25 Les Matinales
04:55 Questions pour un champion
05:35 Plus belle la vie

### Canal+

06:20 La semaine des Guignols
06:50 Zapping
06:55 Le before
07:18 Météo
07:20 Le petit journal
07:50 Les Guignols de l'info
07:58 Météo
08:00 Zapsport
08:05 Anger management
08:30 Les nouveaux loups de Wall Street
10:00 Rencontres de cinéma
10:20 Salaud on t'aime
12:25 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition - 2e partie
14:05 True detective
16:00 L'effet papillon
16:35 La liste de mes envies
18:15 Le before
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal
20:05 Le grand journal, la suite
20:30 Le petit journal
20:55 ON A FAILLI ÊTRE AMIES
22:30 MY SWEET PEPPER LAND
23:55 Tante Hilda !
01:25 La ruée vers l'art
02:50 Surprises
03:05 La semaine de Gaspard Proust
03:10 Le journal des jeux vidéo
03:40 Basket : Championnat de France Pro A
05:10 Foot europe express
05:55 La data room

### arte

06:50 Vox Pop
07:15 Yourope
07:45 Fleuves du monde
08:30 X:enius
08:55 Das Reich, une division SS en France (6 juin 1944 - 8 mai 1945)
10:25 Les merveilles de la nature
11:10 Escapade gourmande
11:40 Le retour des lions
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Pacific express
15:50 Chemins d'écoles, chemins de tous les dangers
16:35 Mozambique : Les secrets de la lagune de Pomene
17:20 X:enius
17:50 Voyages au bout du monde avec Art Wolfe
18:15 Les routes mythiques de l'Europe
19:00 Voyages en pays nordiques
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:45 Silex and the city
20:50 FACE AUX SALAFISTES
22:35 LIBYE, L'IMPOSSIBLE ÉTAT-NATION?
23:35 Le grand bluff de Ronald Reagan
00:30 Oh boy !
01:50 L'éclipse
03:50 Yourope
04:20 Fleuves du monde
05:15 Le "triple concerto" de Beethoven dirigé par Tugan Sokhiev

### M6

06:00 M6 Music
07:05 Météo
07:10 Les blagues de Toto
07:20 La maison de Mickey
07:45 Princesse Sofia
08:10 Sammy & Co
08:20 Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:55 Météo
09:00 M6 Boutique
10:00 90210
10:50 Drop dead diva
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Un mariage sans fin
15:45 L'enfant d'une autre
17:40 Les Reines du shopping
18:50 En famille
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 QU'EST-CE QUE JE SAIS VRAIMENT ?
01:10 Ringer

### 5

06:38 L'emploi par le net
06:45 Zouzous
08:53 Consomag
09:00 Les maternelles
10:15 Poivre & Sel - Deux oursons en Arctique
10:50 Cervelle d'oiseaux
11:45 La quotidienne
13:00 Orphelins de la nature
13:40 Le magazine de la santé
14:35 Allô docteurs
15:10 Terre des mondes
15:40 Traditions et saveurs
16:35 Les 100 lieux qu'il faut voir
17:30 C à dire ?!
17:45 C dans l'air
19:00 C à vous
20:00 C à vous la suite
20:15 Entrée libre
20:40 CENTRES COMMERCIAUX : LA GRANDE ILLUSION
21:45 Grande distribution
22:40 C DANS L'AIR
23:45 Entrée libre
00:05 Jour de marché, de Barbès à Uzès
01:00 Yves Saint Laurent - Karl Lagerfeld
01:50 Terriers, garde-manger et nids douillets
03:00 La nuit France 5
05:30 C dans l'air

### 4

06:05 Chaplin
06:10 Code Lyokô
07:30 Ultimate Spiderman
08:40 Tortues Ninja
09:35 The Batman
10:35 Slugterra
11:45 Mission invisible !
12:15 Les Zouzous
13:25 Consomag
13:30 Oggy et les cafards
14:30 Mon ami Marsupilami
15:40 La famille de la jungle
16:35 Ninjago
17:20 Dr. Pantastique
17:45 Lapins crétins : l'invasion
18:30 Une saison au zoo 3
20:30 Monte le son, la quotidienne
20:35 Le point quotidien
20:50 JE VOUS DEMANDE DE VOUS ARRÊTER !
23:50 Shirley et Dino à Marigny
01:25 Monte le son, la quotidienne
01:30 Le point quotidien
01:45 Bons plans
01:50 Monte le son, le live - Printemps de Bourges 2014
04:55 Un gars, une fille

### 8

06:00 Programmes de nuit
06:45 Gym direct
08:00 Télé achat
08:50 Touche pas à mon poste !
10:45 Le grand 8
12:00 How I met your mother
13:30 Inspecteur Barnaby
17:00 Le maillon faible
18:45 Touche pas à mon poste !
20:45 D8 le JT
20:50 MARY À TOUT PRIX
23:05 NINJA ASSASSIN
00:50 Programmes de nuit OU Football : UEFA Ligue des Champions

### W9

06:00 Wake up
08:40 W9 hits
10:05 @ vos clips
11:30 W9 hits
12:25 Talent tout neuf
12:30 Ma famille d'abord
16:40 Total blackout
18:20 Les Marseillais en Thaïlande
20:05 Les Simpson
20:35 Soda
20:50 AU CŒUR DE L'ÉTRANGE

### TMC

08:45 Alerte cobra
09:35 Le millionnaire et la femme de chambre
11:30 Alerte Cobra
13:20 TMC Infos
13:25 TMC Météo
13:35 New York police judiciaire
17:00 Monk
19:40 Alerte cobra
20:40 TMC Météo
20:50 90' ENQUÊTES

### NT1

09:00 Le destin de Lisa
10:20 Les enquêtes impossibles
13:30 La spirale infernale
15:15 Ghost whisperer
17:00 Grey's anatomy
19:40 Undercover Boss USA
20:40 NT1 infos
20:50 SUPER NANNY
00:20 Tous différents
02:15 Laure ou une sensuelle rencontre

### gulli

12:00 Magic : une famille féérique
13:30 Les aventures de Roborex
14:55 Franky snow
15:35 G ciné
15:45 Yu gi oh arc V
16:15 Monster buster club : chasseurs d'extraterrestres
16:40 Les chroniques de Matt Hatter
17:05 Grojband
18:00 Mes parrains sont magiques
18:40 Franklin et le trésor du lac
20:10 Les Parent
20:35 Wazup
20:40 De quoi on parle ?
20:45 LES TRÉSORS DU LIVRE DES RECORDS
22:20 LES TRÉSORS DU LIVRE DES RECORDS
00:00 Mission Impossible

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE BEJAIA**
**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE**

**NIF : 0974.0601.90.002.43**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 07/2015

La Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Bejaia, lance un avis d'appel d'offres national restreint, en vue d'Acquisition des matériels, gros outillages et mobiliers pour l'entretien des plages. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un seul lot, plusieurs ou la totalité des lots, ci-après :

**- LOT N°01 : Cabines Combinées**
**- LOT N°02 : Chaines de balisages**
**- LOT N°03 : Miradors**

Les fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel d'offres (fabricants, importateurs ou grossistes), peuvent procéder au retrait du cahier des charges auprès de la Direction de l'Administration Locale - Service des Budgets et du Patrimoine, contre paiement de 1.000,00 DA non remboursable, à verser au compte du Trésorier de la wilaya N° 402 001.

Les offres doivent être scindées en deux parties, offre technique et offre financière. Elles doivent être contenues dans des enveloppes distinctes.

Le pli externe contenant les enveloppes devra être strictement anonyme et ne comprendra que la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 07/2015»**
**«ACQUISITION DES MATERIELS, GROS OUTILLAGES ET MOBILIERS POUR L'ENTRETIEN DES PLAGES, LOT N° : .....»**
**«À ne pas ouvrir».**

Elles seront déposées à l'adresse suivante :
**Monsieur le Wali de la Wilaya de Bejaia - Direction de l'Administration Locale-Avenue de la liberté-Bejaia**

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes, en cours de validité

● **Offre technique :**
1. Déclaration à souscrire;
2. Déclaration de probité ;
3. Copie du registre de commerce ;
4. Copie statut entreprise ;
5. Copie de la carte d'immatriculation fiscale ;
6. Numéro d'identification fiscale (NIF) ;
7. Documentation sur les matériels proposés (Marque, type, caractéristique, certificat de conformité et autres références);
8. Extrait de rôle apuré datant de moins de 03 mois;
9. Références professionnelles des cinq (05) dernières années (certificats de bonne exécution);
10. Casier judiciaire du gérant datant de moins de 03 mois;
11. Attestation de mise à jour CNAS et CASNOS;
12. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès du CNRC ;
13. Cahier des charges (offre technique) dûment rempli, signé et daté;

● **Offre financière :**
1. Lettre de soumission ;
2. Bordereau des prix unitaires ;
3. Devis quantitatif et estimatif ;
4. Cahier des charges (offre financière) dûment rempli, paraphé, signé et daté.

La date limite de dépôt des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, à MIDI (12H00).

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à Quatorze heures (14H00).

Les soumissionnaires resteront engagés pendant une durée de Cent Cinq (105) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

*La Cité* 05/05/2015 — ANEP 322 928

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**WILAYA DE TIPAZA**
**DAIRA DE CHERCHELL**
**COMMUNE DE CHERCHELL**
**NIF : 42221010111**
**N°/..05.../2015**

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

Le Président de l'assemblée populaire communale de Cherchell lance un avis d'appel d'offres national restreint en vue de :

**Aménagement et Revêtement Douar Belahcen Sur 01 Km - Cherchell**

Les entreprises disposant de Certificat de qualification et de classification professionnelle en **Travaux Publics Catégorie III et plus**, intéressées par le présent Avis sont invitées à retirer le cahier des charges, par une personne dûment mandatée, auprès de l'A.P.C de CHERCHELL contre paiement d'un montant de : **5 000,00 DA**.
Le soumissionnaire préparera trois (03) enveloppes, la première enveloppe L1 est destinée à l'offre technique, la deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre financière, la troisième enveloppe L3 contiendra les deux enveloppes L1 et L2 sur les quelles il sera porté respectivement les mentions «Offre Technique» et «Offre Financière» avec l'identification et l'adresse du soumissionnaire. L'enveloppe extérieure L3 doit être anonyme et porter exclusivement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT**
**Aménagement et Revêtement Douar Belahcen Sur 01 Km - Cherchell**
**SOUMISSION A NE PAS OUVRIR**

L'enveloppe extérieure L3 sous pli cacheté sera adressée au siège de l'APC de Cherchell
Les offres accompagnées des documents exigés par la règlementation en vigueur notamment :

**OFFRE TECHNIQUE :**
- Déclaration a souscrire datée, signée et paraphée
- Déclaration de probité datée, signée et paraphée
- Une copie de registre de commerce.
- Planning de réalisation approuvé par l'entreprise
- Cahier de charges daté, signé et (paraphé de la première à la dernière page)
- Certificat de qualification et de classification en Travaux Publics Catégorie III et plus.
- Extrait de rôle (attestation de mise à jour)
- Casier Judiciaire.
- Carte fiscale
- Attestation de mise jour CACOBATPH, CNASAT, CASNOS.
- Les références professionnelles avec les attestations de bonne exécution.
- Les moyens matériels avec cartes grises, les assurances et la liste des matériels libellée par un expert agréé durant l'exécution des travaux.
- Les moyens humains avec pièces justificatifs.
- Bilan fiscal 2012 - 2013 - 2014
- Statut entreprise (SPA - SNC - EURL - SARL)
- Numéro d'identification fiscale (NIF)

**OFFRE FINANCIERE :**
- Lettre de soumission signée, datée et paraphée
- Bordereau des prix unitaires et du détail estimatif paraphé, signé et daté

Le délai de préparation des offres est de **15 jours** à partir de la 1ere publication dans le BOMOP ou la presse.
La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour du délai de la préparation des offres à **12 :00 H**
L'ouverture des plis (techniques et financières) se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres à **14 :00 H** au siège de l'APC de Cherchell.
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant cent cinq (105) jours à compter de la date d'ouverture des plis.
Toute offre parvenue en retard ou non conforme à la règlementation ne sera pas prise en considération.
**NB : Les pièces accompagnants les soumissions doivent être lisibles et en cours de validité.**

*La Cité* 05/05/2015 — ANEP 322 378

# «Il est déjà trop tard» : l'espèce humaine devrait s'éteindre ce siècle

**Surpopulation et surconsommation.** *Et s'il n'y avait plus rien à faire pour sauver l'humanité ? S'il était déjà trop tard ? The Australian rapporte une interview bien pessimiste du célèbre scientifique australien Frank Fenner. Pour lui, nous avons déjà scellé le destin de l'Humanité : dans moins de 100 ans, les sociétés humaines ne seront plus...*

Dans une interview accordée au quotidien national The Australian, et publiée le 16 juin 2010, Frank Fenner[1], professeur émérite de microbiologie à l'Université nationale australienne, prédit la disparition de l'Humanité dans les 100 prochaines années.
Ce mauvais augure pourrait prêter à sourire, mais le scientifique de 95 ans a une carrière impressionnante : Membre de l'Académie des sciences australienne et de la Royal Society, son travail a été récompensé par de nombreux prix et il est l'auteur de centaines de textes scientifiques.
Il a notamment été impliqué dans la disparition du virus responsable de la variole et dans la lutte contre la surpopulation de lapins en Australie via l'introduction volontaire du virus de la myxomatose dans les années 50.
Officiellement en retraite depuis des dizaines d'années, ce scientifique renommé poursuit toujours ses travaux de recherche et ses écrits, en se déplaçant quotidiennement à l'Institut de médecine John Curtin de l'Université nationale australienne, dont il fut directeur de 1967 à 1973.
Sa compréhension approfondie de l'évolution des espèces n'a jamais entamé sa fascination pour l'observation sur le terrain. Du niveau moléculaire aux planètes, Frank Fenner s'intéresse à tous les écosystèmes.
Il a commencé à publier ses premières études environnementales au début des années 70 lorsque l'impact des sociétés humaines sur notre planète devenait problématique.
De quoi inspirer confiance, ou au moins de l'intérêt pour ses déclarations.

### «Nous allons disparaître. Quoique nous fassions maintenant, il est trop tard»

Cette affirmation de Frank Fenner a de quoi inquiéter, d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'une vision sur des millions d'années mais d'une prédiction pour le siècle en cours !
Pour Frank Fenner et d'autres scientifiques reconnus comme Paul Crutzen, prix Nobel de chimie, la Terre est entrée dans une nouvelle époque géologique, l'Anthropocène, depuis 1800 avec la révolution industrielle et l'exploitation massive des combustibles fossiles.
Cette nouvelle époque géologique succéderait à l'Holocène débuté il y a dix mille ans.
Bien que non officielle sur l'échelle des temps géologiques, l'Anthropocène a été admis dans la terminologie scientifique et correspond au moment où les Hommes ont pu rivaliser avec les forces de la nature dans la capacité à modifier l'écosystème de la Terre.
En effet, nos activités réchauffent le climat planétaire d'une ampleur aussi importante que les grands cycles naturels et nous entamons la sixième extinction massive de la biodiversité, avec une vitesse sans doute plus rapide encore que celle qui a conduit, il y a 65 millions d'années, à l'extinction des dinosaures suite à la chute d'un astéroïde, comme le souligne Eric Lambin, membre de l'Académie des sciences des Etats-Unis[1]...

### L'explosion démographique en cause : «il y a déjà trop de monde»

A l'origine de ces déséquilibres planétaires qui menacent la survie même de l'Humanité, Frank Fenner incrimine l'explosion démographique et la "consommation effrénée".
Selon l'ONU, le nombre d'humains a dépassé les 7 milliards en 2011. Vu l'inertie de nos sociétés et décideurs politiques sur l'urgence et l'importance des mesures à prendre pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, Fenner demeure pessimiste : "Nous allons subir le même sort que les personnes sur l'île de Pâques. Le changement climatique ne fait que commencer. Mais nous pouvons déjà voir des changements remarquables dans la météo."
"Les Aborigènes nous ont montré qu'en l'absence de science et d'émissions de dioxyde de carbone responsables du réchauffement climatique, ils pouvaient survivre pendant 40 000 à 50 000 ans. Mais notre monde ne le peut pas. L'espèce humaine est susceptible de prendre le même chemin que beaucoup d'espèces que nous avons déjà vu disparaître." déclare t-il dans son interview.
"Homo sapiens devrait disparaître, peut-être dans 100 ans", dit-il. "Un grand nombre d'autres animaux également. C'est une situation irréversible. Je pense qu'il est trop tard. J'essaie de ne pas trop le dire car il y a des gens qui essaient de faire changer les choses. Les efforts de réduction ralentissent un peu les choses, mais il y a déjà trop de monde [sur Terre]" ajoute-t-il.
L'explosion démographique et ses corollaires : la boulimie énergétique, productiviste et consumériste mènent l'humanité à sa perte. Ce constat, tabou, est pourtant de plus en plus partagé par certains scientifiques et de plus en plus évoqué, mais étouffé par les sceptiques sur le changement climatique et une partie des personnes croyantes pour qui la reproduction est une recommandation divine, souligne Frank Fenner.

### Un peu d'optimisme avant le naufrage de l'Humanité ?

Stephen Boyden, collègue et ami de Fenner, pense qu'il y a un profond pessimisme chez certains écologistes, mais que d'autres sont plus optimistes : "Frank a peut-être raison, mais certains d'entre nous nourrissent encore l'espoir que la situation entraînera une prise de conscience et, par conséquent, les changements révolutionnaires nécessaires pour atteindre la durabilité écologique". Malheureusement, cette prise de conscience radicale, tant attendue depuis des années, ne se manifeste pas ou de manière marginale.
Stephen Boyden ajoute : "C'est là que Frank et moi sommes différents.
Nous sommes tous deux conscients de la gravité de la situation, mais je n'accepte pas qu'il soit forcément trop tard. Bien qu'il n'y ait qu'une lueur d'espoir, cela vaut la peine de résoudre le problème. Nous avons la connaissance scientifique pour le faire, mais nous n'avons pas la volonté politique."
A ce titre, Frank Fenner a ouvert le 23 juin 2010 le symposium "Healthy Climate, Planet and People" à l'Académie australienne des sciences. Cette conférence vise justement à combler le fossé entre la science et les politiques environnementales.
En conclusion de son interview, Frank Fenner, qui a pourtant eu l'honneur d'annoncer l'éradication mondiale de la variole à l'ONU en 1980, contemple avec dépit le chaos de l'espèce humaine au bord de l'extinction de masse : "Les petits-enfants des générations actuelles vont être confrontés à un monde beaucoup plus difficile..."

# Virus et pandémie

La fin du monde, un processus lent à l'échelle humaine, a déjà commencé et aboutira à l'anéantissement de la vie sur Terre dans quelque 500 millions d'années...
On affirme souvent que la Terre sera détruite avec la mort de notre Soleil, d'ici 5 milliards d'années environ. En effet, les chercheurs spécialisés sur l'évolution du des étoiles savent que celles-ci naissent et meurent en adoptant de nouvelles formes et caractéristiques qui engendrent de profonds changements dans leur environnement spatial.
Chronique d'un scénario quasi inévitable de fin du monde.

### Quand la naine jaune deviendra une géante rouge

Le Soleil brille car il brûle un combustible, l'hydrogène qui est transformé en hélium dans un processus de fusion nucléaire. D'ici quelques milliards d'années, cette réserve viendra à manquer, le Soleil puisera alors l'hydrogène dans l'enveloppe extérieure de son noyau, dans une couche proche de la surface du Soleil. Conséquence : les couches externes de notre Soleil se dilateront progressivement, faisant enfler considérablement notre étoile dont la taille sera multipliée par 200 !
L'hélium accumulé dans le cœur de notre Soleil commencera ensuite à fusionner en formant du carbone et de l'oxygène tandis que, en périphérie, dans la coquille qui entoure le cœur, l'hydrogène restant sera lui aussi en fusion. L'énergie libérée sera alors considérable : notre étoile sera devenue une géante route 10 000 fois plus lumineuse que le Soleil actuel !
Notre étoile sera alors devenu une géante rouge (rouge puisque l'enveloppe extérieure de l'astre, plus loin du centre, se refroidira partiellement).
Le diamètre du Soleil continuera d'enfler et englobera alors les premières planètes du système, Mercure et Vénus, qui seront désintégrées tandis que la Terre et probablement Mars seront définitivement brulées.
Après 12 milliards d'années d'existence, notre planète sera absorbée par le Soleil, devenu géant, qui détruira toute trace de présence humaine et dispersera molécules et atomes de l'ancienne Terre à travers l'espace.

### La Terre engloutie par le Soleil ?

Quant au Soleil, son équilibre en tant que géante rouge sera évidemment très instable et le noyau solaire finira par s'effondrer sur lui-même éjectant dans l'espace intersidéral les couches externes de l'étoile mourante sous la forme d'une nébuleuse (dite improprement planétaire) aux formes multiples et changeantes.
Les conséquences sur Terre seront désastreuses. Les températures sur Terre deviendront insoutenables : les créatures terrestres chercheront refuge dans l'eau. Seules celles qui peuvent s'adapter au milieu aquatique survivront pendant quelques temps. Mais à terme, les océans deviendront tellement chauds qu'ils tueront toutes formes de vie complexe. Au final, les êtres vivants seront consumés puis les océans vaporisés. Ainsi, la fin de l'Homme devrait arriver bien avant la fin de la Terre elle-même.

### Les océans vaporisés par le Soleil

Des chercheurs ont imaginé ce scénario catastrophe à travers un modèle climatique tridimensionnel permettant de simuler ce phénomène. Celui-ci prédit la disparition de l'eau liquide sur Terre dans près d'un milliard d'années, sous l'effet du réchauffement de notre Soleil mais surtout de l'emballement de l'effet de serre à cause du surplus de vapeur d'eau dans l'atmosphère suite à l'évaporation des océans.
Les scientifiques prévoient donc un emballement du réchauffement climatique sur Terre, provoquant une ébullition des océans et la disparition d'eau liquide en surface.
Toutefois, ce scénario apocalyptique pour la Terre ne serait pas encore définitif pour certains chercheurs. Ceux-ci croient que l'orbite terrestre pourrait évoluer en spirale vers l'extérieur, éloignant ainsi notre planète de l'enfer.
Cela pourrait se produire si les vents solaires emportent une fraction importante de la masse du Soleil dans les années qui précéderont la phase de géante rouge, indique la NASA.
Un destin tragique serait que le Soleil enfle si rapidement que la Terre n'ait aucun moyen d'y échapper, elle serait alors engloutie par le Soleil et vaporisée dans l'espace.

**Théâtre :** *«la cité du soleil» de Mouloud Mammeri brille à Béjaïa*

La cité du soleil, l'une des toutes premières pièces (1987) du romancier Mouloud Mammeri déroulée samedi soir en répétition générale au théâtre régional de Bejaia a séduit à plus d'un titre.
Ecrit sous forme de sottie, un genre médiéval, voire un conte, le texte a été subtilement adapté et transformé en une fresque, fondamentalement tragique mais transpirant la gaieté. Adaptée par Fernand Garnier et mise en scène par son fils Romano du théâtre de Grenoble (France) en collaboration avec les théâtres de Bejaia et Tizi-Ouzou, la pièce croque un drame rural, celui des habitants d'Héliopolis, de l'Egypte antique, aux prises avec l'absolutisme de leurs dirigeants, qui peinent à trouver la voie pour s'en affranchir.
Ecrasés, privés des joies ordinaires de la vie, à l'instar de la musique dont ils ne pouvaient en jouir, à cause d'un décret considérant la flute comme un instrument de subversion, ils finissent par s'engager dans une profonde réflexion sur le bonheur et la félicitée dont la quête a fini par leur révéler la vérité sur leur sort et la nécessité de se révolter alors en brisant leurs chaines. Mais avant d'y parvenir, l'auteur met en scène, un singe savant dont les tours de passe-passe amusent et distraient le peuple déjà indolent mais qui paradoxalement le maintient dans l'état de sa servitude. Ici, Mammeri, en utilise le subterfuge "pour s'en prendre à la société du spectacle, non en tant que productrice d'art mais en tant qu'instrument de limitation des espaces de dialogue, dont la carence phagocyte les esprits", relève Kemmar Mohand, de l'association théâtre de la colline de Tizi-ouzou. "Quand on présente le singe au peuple, celui-ci applaudit. Quant on veut lui parler de vérité, il écoute moins car il est attiré par le jeu", y voit-il, corroborant son constat par une réplique de Molière sur l'attitude de son public, riant à toutes les farces, mais se montrant moins regardant sur leurs symboliques et leurs portées. "Riez, riez brave gens, c'est votre propre tragédie que je mets en scène", s'offusquait-il alors, soulignant que Mammeri, influencé par Molière et Racine, a "repris le même chemin". En fait la trame est lourde, et profonde. Elle aborde, en une chronique, une multiplication de thèmes dont les rapports ambigus voire ambivalents entre les politiques et le peuple, et la collusion entre le religieux et le politique.

# Défendre l'identité amazighe du colonialisme arabo-islamiste

**Argument.** *Usurpation d'identité, histoire et culture amazighes en Afrique du Nord avec : «Alger, capitale de la culture arabe en 2007» et «Constantine, capitale de la culture arabe en 2015 »*

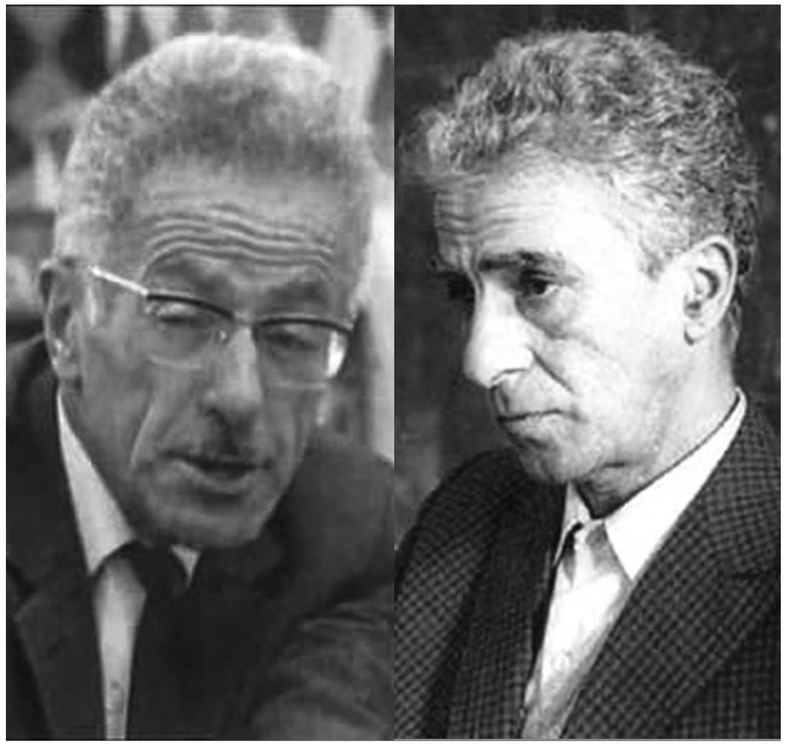

S'il y a aujourd'hui une réalité qu'on ne peut cacher, c'est bien l'identité réelle de l'Afrique du Nord falsifiée et transformée, par des dictateurs corrompus et criminels arabo-islamistes, en " Maghreb arabe " né avec Abdelkrim Khettabi initiant en 1948 le comité de la libération du Maghreb qualifié alors d'arabe, avant d'être remis au « goût du jour » à Zéralda en février 1989.
« Depuis quand l'Afrique du Nord a perdu son Nord ? »s'interrogeait non sans ironie le grand Kateb Yacine.
Ces dictateurs, islamo-baathistes, ont atteint l'apogée du mensonge et de la langue de bois. Ils nous ont colonisés, étouffés, assassinés, marginalisés, avec la complicité de l'Occident et ce, sous les applaudissements de certains supplétifs que l'arabo-islamisme l'histoire jugera.
Ses criminels de l'humanité qui ont falsifié l'histoire de l'Afrique du Nord, ont étouffé la langue et la culture amazighes, marginalisé et arabisé le peuple premier, sans parler des assassinats et emprisonnements de tous ceux qui se réclamaient et défendaient leur identité amazighe dans leurs propres fiefs.
Le grand écrivain et dramaturge de renommée internationale, Kateb Yacine, disait à ce propos :
« Aujourd'hui, par les armes, nous avons mis fin au mythe ravageur de l'Algérie française, mais pour tomber sous le pouvoir d'un mythe encore plus ravageur celui de l'Algérie arabo-musulmane, par la grâce de dirigeants incultes.
L'Algérie française a duré cent trente deux ans. L'arabo-islamisme dure depuis treize siècles ! L'aliénation la plus profonde, ce n'est plus de se croire Français mais de se croire Arabe. Or il n'y a pas de race arabe, ni de nation arabe. Il y a une langue sacrée, la langue du Coran, dont les dirigeants se servent pour masquer au peuple sa propre identité.
Nous avons parlé des Romains et des chrétiens. Maintenant, parlons de la relation arabo-islamique ; la plus longue, la plus dure, la plus difficile à combattre.
C'est dur de lutter contre une telle couche d'aliénation. Pendant ces treize siècles, on a arabisé le pays mais on a, en même temps, écrasé le tamazight, forcément. Ça va ensemble.
L'arabisation ne peut jamais être autre chose que l'écrasement du tamazight.
L'arabisation, c'est imposer à un peuple une langue qui n'est pas la sienne, et donc combattre la sienne, la tuer.
L'Algérie arabo-islamique, c'est une Algérie contre elle-même, une Algérie étrangère à elle-même. C'est une Algérie imposée par les armes.
On voit le résultat.
Quand un arabe défend son arabité ils disent qu'il est " nationaliste " ; quand un Amazigh défend son Amazighité ils disent qu'il est " raciste ». Allez comprendre !»
L'identité première de l'Afrique du Nord est l'une des composantes essentielles de notre personnalité. Malheureusement en ce début de 21e siècle il n'en est nullement question. Les débats semblent porter sur des détails sans importance, alors que l'aspect fondamental identitaire est délibérément ignoré.
Le grand poète et écrivain algérien, Jean Lmouhoub Amrouche, disait quant à lui :
« On peut affamer les corps, on peut battre les volontés, mâter la fierté la plus dure sur l'enclume du mépris. On ne peut assécher les sources profondes où l'âme orpheline par mille radicelles invisibles suce le lait de la liberté.
Nous voulons habiter notre nom, vivre ou mourir sur notre terre mère, nous ne voulons pas d'une patrie marâtre et des riches reliefs de ses festins.
Nous voulons la patrie de nos pères, la langue de nos mères, la mélodie de nos songes et de nos chants sur nos berceaux et sur nos tombes. Nous ne voulons plus errer en exil dans le présent sans mémoire et sans avenir. Ici et maintenant, nous voulons être libre à jamais sous le soleil dans le vent, la pluie ou la neige, notre patrie : l'Algérie. »
Tout le monde comprend bien que notre identité véhicule des valeurs culturelles et les civilisations de toute l'Afrique du Nord.
La grande dame de culture et pionnière romancière algérienne Taos Amrouche disait elle aussi : « Ils trichent avec eux-mêmes, et ils trichent avec l'Histoire, les dirigeants des pays Nord-Africains qui tentent d'éliminer la culture berbère.
Nos bijoux sont exposés, nos poèmes, énigmes, contes et chansons sont répertoriés, partout ailleurs à l'étranger, à quoi serviront alors vos lois et vos discours ?
J'ai un but à atteindre : empêcher la culture berbère de périr. Elle est aujourd'hui menacée en Afrique du Nord. Pourtant elle ne porte ombrage à personne, mais on prétend qu'elle relève du particularisme régional lorsque c'est toute l'Afrique blanche qui est berbère en profondeur. Il s'agit bien d'un patrimoine cinq fois millénaire, un patrimoine de beauté et de spiritualité qui devrait faire l'orgueil de tous les pays maghrébins et au-delà de l'humanité toute entière. »
Notre identité entre les mains du colonialisme, a survécu à des siècles d'aliénations et de marginalisations. Grâce à ses hommes et ses femmes, sans parler de ses grandes richesses universelles, cette identité est sauvée de l'oubli et de la mort de ses ennemis criminels, les islamo-baathistes.
Le célèbre chercheur anthropologue, ethnologue et écrivain Mouloud Mammeri disait : « Le temps n'est plus où une culture pouvait se tuer dans l'ombre, par la violence ouverte, et quelquefois avec l'acquiescement aliéné des victimes. En ce siècle de monde rapetissé, où les contraintes d'une civilisation technicienne tendent à niveler la vie des hommes, désormais la somme des variantes civilisationnelles fait peau de chagrin ; il n'est pas vain d'en pouvoir sauvegarder le plus grand nombre. »
Il retoqua avec : « Le nombre de jours qu'il me reste à vivre, seul Dieu le sait. Mais quel que soit le point de la course où le terme m'atteindra, je partirai avec la certitude chevillée que, quels que soient les obstacles que l'Histoire lui apportera, c'est dans le sens de sa libération que mon peuple (et à travers lui les autres) ira.
L'ignorance, les préjugés, l'inculture peuvent un instant travestir ce libre mouvement, mais il est sûr que le jour inévitablement viendra où l'on distinguera la vérité de ses faux-semblants. Tout le reste est littérature. »
Pour étouffer l'existence de notre identité amazighe et de notre peuple, les arabo-islamistes ont marginalisé et falsifié notre histoire au profit de la langue et la culture importées de la péninsule arabique.
Mais comme disait le doyen des écrivains algériens le célèbre Mouloud Feraoun : « Le peuple se réveillera un jour, fatigué de cette mal vie.
Une force rentrera en lui, il en aura marre ! Alors il se servira de sa force pour demander des comptes à ceux qui ont plongé son sommeil et qui l'ont plongé dans l'injustice totale. Je sais que j'appartiens à un peuple digne qui est grand et restera grand. Je sais qu'il vient de secouer un siècle de sommeil où l'a plongé une injustice défaite, que rien désormais ne saurait l'y replonger, qu'il est prêt à aller de l'avant pour saisir à son tour ce flambeau que s'arrachent les peuples et je sais qu'il le gardera très longtemps.
Pauvres montagnards, pauvres gens, pauvres étudiants, pauvre Algérie, vos ennemis de demain seront pires que ceux d'hier. »
Et « Qui s'y frotte, s'y pique. »
A bon entendeur salut.

Tarwa n Numidiya.

*Ulammaurnefriz ara*
*Cbaḥa n ijeǧǧigen*
*Ɣasakkaurnesli ara*
*I cna n yefraxḥninen*
*Ssber-nneɣiga tara*
*Tessassa-yaɣ-d asirem*
*Nekni d arraw n tefsut*
*Ɣasakkabɣanaɣ-tteksen.*
* * *
*D agdudiberzenleqrun*
*Deg-nneɣɣastettmeritem*
*D irgazenirzenurkennun*
*Ɣaslaɛyubiɣ-d-txelqem*
*Ferset kan d lḥifnennum*
*Labud ad yaswass-nwen*
*Nekni d arraw n tlelli*
*Ɣas s leqyuddegifassen.*
* * *
*Wa yemmutwayenejla*
*Yiwenimxelwayeḍigugem*
*Ɣefuɛebbuḍazremyedda*
*Iɣilyeḥrecgar-asen*
*Id-harrenizmawen s leɣla*
*Yesrexes-it i yiɛdawen*
*Nekni d arraw n tmazɣa*
*Ɣastbedelem-aɣisem.*
* * *
*Si CacnaqɣerLwennas*
*Si Qarṭajalamma d Ṭanja*
*Yalamdanrzufell-as*
*Deguxxamneɣdeguzekka*
*Ay itbiruzneɣ-k in'as*
*Dɛut ad tbantafrara*
*Nekni d arraw n tudert*
*Ayenakkatezgacedda.*

**Yahia Yanes**

# Musique, théâtre pour enfants et photographie dans 5 villes algériennes

**16e Festival culturel européen.** Le 16e Festival culturel européen se tiendra dans cinq villes algériennes et proposera des concerts de musique moderne et folklorique européennes, des pièces de théâtre ainsi que deux expositions de photographies sur les thèmes du voisinage et du patrimoine algérien, ont indiqué lundi les organisateurs.
Dix-sept pays de la délégation européenne prendront part à cette manifestation annuelle, réduite pour cette édition à deux semaines au lieu d'un mois (10-25 mai) et prévue à Alger, Constantine, Bejaia, Tlemcen, Oran et Tiaret, selon le programme présenté lors d'un point de presse.
Placé sous le thème de l' "interculturalité", le festival s'ouvrira avec un spectacle du groupe "HK et les déserteurs" (se produisant sous la bannière européenne) qui mêle chanson française à texte et musique châabi. Ce mélange des cultures sera aussi à l'honneur les 19 et 20 mai, respectivement à Alger et à Bejaia, lors d'un concert de l'artiste finlandaise Stina, connue en Algérie (à travers les réseaux sociaux) grâce à ses reprises de standards de la musique kabyle.

Les musiques folkloriques européennes, très présentes depuis les premières éditions du festival, seront représentées lors de concerts d'artistes de Grèce, d'Espagne, de Hongrie de Pologne et du Portugal.
Des pays comme la Belgique et la Croatie ont choisi de programmer de la musique classique pour leur participation au festival, alors que d'autres (République tchèque, Pays-Bas et Italie) ont privilégié des genres plus modernes comme le jazz. Le théâtre, un art récemment introduit dans la programmation du festival, sera pour cette édition orienté vers le jeune public à travers deux représentations organisées par l'Allemagne et l'Autriche à Alger, Constantine et Tiaret. La photographie est présente pour la première fois dans ce festival à travers les expositions "Voisinage de l'Europe" et "Constantine : Regards croisés, patrimoine et culture".
Fruit d'une résidence pour photographes algériens et européens organisée en novembre 2014 dans la capitale de l'est, cette dernière exposition sera présentée du 13 mai au 30 juin au Palais du Bey qui abrite une parties des activités de la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe.
Constituant une occasion de découvrir des musiciens et artistes talentueux du vieux continent, le Festival culturel européen est depuis 2000 est un rendez-vous très attendu par le public.
Pour la cinquième année consécutive, la programmation du festival est présentée dans d'autres villes que la capitale algérienne.

# Ouverture du colloque international sur l'Emir Abdelkader à Oran

Un colloque international dédié à la dimension spirituelle et intellectuelle du fondateur de l'Etat algérien moderne, l'Emir Abdelkader, s'est ouvert lundi à Oran avec la participation d'une centaine de chercheurs et personnalités culturelles de différents pays et en présence du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni.
"L'Emir Abdelkader, poétique et tasawwuf" est le thème générique de la rencontre qui se tient jusqu'à mardi, à l'initiative de l'Unité de recherche sur la Culture, la Communication, les Langues, les Littératures et les Arts (UCCLLA), relevant du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC). "La manifestation scientifique a pour objectif de mettre en valeur la richesse du legs culturel de cette grande figure de l'histoire algérienne", a souligné le directeur de l'UCCLLA et coordinateur du colloque, Mohamed Daoud.
Y prennent part des chercheurs et enseignants universitaires venus de plusieurs universités algériennes aux côtés de leurs pairs étrangers invités d'une dizaine de pays, dont l'Egypte, les Emirats arabes unis, la France, la Jordanie, le Maroc, la Tunisie et la Turquie. Les conférences et ateliers programmés dans ce cadre seront consacrés aux questions relevant de la culture, de la connaissance, de la littérature et des aspects linguistiques, a indiqué le coordinateur du Colloque, signalant que "ces thématiques sont inscrites dans les programmes de recherche de l'UCCLLA et des laboratoires partenaires".
"Les intervenants s'attelleront à rendre visibles les postures intellectuelles et littéraires de l'Emir Abdelkader, celles qui lui ont permis d'être une personnalité éminente ayant su faire face aux défis et enjeux de l'époque", a expliqué Mohamed Daoud. "Porteur d'un projet humaniste, l'Emir Abdelkader a pu dépasser, par sa profonde vision, les frontières locales et régionales", a-t-il relevé, faisant valoir que "l'Emir n'a pas été uniquement le fondateur de l'Etat Algérien moderne et résistant à l'occupation française durant plusieurs années, mais il s'est illustré, également, par la maîtrise du verbe, tantôt poète, tantôt penseur traitant de plusieurs questions".
L'Emir a légué une oeuvre très riche dont "Kitab el mawaqif" (Le livre des haltes) et "Dhikr el aqil" (Rappel à l'intelligent, avis à l'indifférent), traduit par "Lettre aux Français" où il met en exergue le mérite du savoir et des savants. Il est également l'auteur de plusieurs traités et poèmes qui font de lui "un poète et un soufi de grande stature", a encore noté Mohamed Daoud, insistant sur le fait que "le rapprochement de l'Orient et de l'Occident, le dialogue des cultures et des religions ont été au coeur de ses réflexions". La cérémonie d'ouverture du colloque s'est tenue en présence du wali d'Oran, Abdelghani Zaalane qui s'est félicité de la tenue de cette manifestation scientifique mettant en relief la dimension humaine de l'illustre figure de l'histoire nationale.

## Les RDV des arts et de la culture

- **Salle « Cinéma El-Khayyam »**
19, avenue Mustapha El Ouali (Ex Debussy)-Alger.
Dans le cadre du cycle bimensuel « Les Samedis de l'Amazighité » initié par le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) en collaboration avec l'APC d'Alger-Centre, le premier café littéraire de l'année, placé sous le thème « Système braille en tamazight », se tiendra le Samedi 7 Février 2015 à 14H à Au programme :
- «Normes et procédés de l'inscription d'un projet d'intégration de tamazight dans le système braille» Animé par l'universitaire, ancien cadre supérieur et ancien animateur radio : Rachid AKKACHE
- «L'expérience éditoriale en braille des Editions Lalla Moulati»
Animé par : Sadek EL KEBIR/Editeur et Malik KAZOUI / Auteur Compositeur
- «Elaboration d'un système d'écriture braille kabyle» Animé par
Kahina SI AHMED - Kahina SOULALI - Rachida TAKOURABT / Enseignantes de tamazight.
SOYEZ LES BIENVENUS / ANSUF YIS-WEN !
- **Espace La Baignoire**
(3, rue des Frères-Oukid, Square Port-Saïd, Alger)
Jusqu'à la fin du mois de février : exposition collective de photographies «Chawari3 10x10».
- **Librairie générale d'el-biar**
(4, place Kennedy, Alger)
Samedi 7 février à 14h30 : Yamilé Ghebalou signera ses ouvrages Les yeux lumineux (poésie), Demeures du bleu (poésie), Libres circulations des imaginaires (nouvelles), parus aux éditions Hibr.
- **Salle El-Mouggar** (Alger-Centre)
Jusqu'au 13 février (sauf le 8 février) : projection du film Harraga Blues de Moussa Haddad, à raison de 4 séances par jour : 14h, 16h,18h et 20h. Sauf le 12 février, à 14h et 20h et le 13 février à 16h et 20h.
- **Complexe culturel Abdelouaheb-Salim** (Chenoua, Tipasa)
Samedi 7 février à 15h : Programme spécial «Chanson du Chenoua», avec Aamer Azghal, Ali Ibrihine et Bilal Aanou.
Jusqu'au 14 février : Exposition d'arts plastiques «La vie quotidienne» de Abdelkader Belhaimer.
- **Musée national des Beaux- Arts** (El-Hamma, Alger)
Samedi 7 février à 14h 30 : L'association culturelle «Nawafedh Thakafia» organise une conférence intitulée «Soufisme et référent religieux en Algérie» présentée par le chercheur spécialiste en soufisme et journaliste Saïd Djabelkheir et le docteur en soufisme Mohamed Benbrika et animée par le docteur en arts dramatiques Habib Boukhelifa.
- **Galerie Bouffée d'Art** (résidence Sahraoui, Les Deux Bassins, Ben-Aknoun, Alger)
Du 7 au 28 février : Exposition de l'artiste Mustapha Adane. Vernissage le 7 février de 16h à 20h.
- **Bibliothèque MultiMédia Bachir-Mentouri** (5, Rue Bachir- Mentouri, Alger)
Jusqu'au 28 février : L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, en partenariat avec la maison d'édition Synopsis, organise une exposition de livres.
- **Salle Ibn Zeydoun de Riadh El- Feth** (El-Madania, Alger)
Samedi 7 février à 19h : Concert du groupe Mother. Prix du billet : 400 DA
- **Café littéraire de Béjaïa**
Samedi 7 février à 14h : Le café littéraire de Béjaïa organise une rencontre avec les poètes Sabine Challal, Saeeda Otmane Tolba et Lazhari Labter, au Théâtre régional de Béjaïa.
- **Galerie d'Arts Aïcha-Haddad** (84, Rue DIDOUCHE-Mourad, Alger)
Jusqu'au 7 février : exposition de peinture de l'artiste Abderrahmane Azougli.
- **Musée public national du Bardo** (3, rue Franklin-D. Roosevelt, Alger)
Jusqu'au mois de mars : Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).
- **Espace de loisirs et de détente pour enfants kidzland** (chéraga, Alger)
Chaque jour : spectacles d'attractions pour les enfants de 3 à 12 ans.
- **Musée d'art moderne et contemporain d'Alger** (Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)
Jusqu'au 28 février : 6e Festival international d'art contemporain.
- **Institut culturel italien**
Cours de langue italienne, inscriptions ouvertes : session janvier, février, mars 2015.
Pour toute information : Tél. : 021 92 38 73/ 021 92 51 91

# Le coût de production de Apple Watch Sport inférieur à 85 dollars

**Business.** *L'Apple Watch Sport (de 38 mm) serait actuellement le produit du groupe de Cupertino vendu avec la plus forte marge, selon les données du cabinet de conseil IHS.*

L'art d'Apple pour dégager des marges plantureuses sur ses produits n'est pas une nouveauté. En témoigne dernièrement l'iPhone 6, vendu à partir de 709 dollars "nu" - c'est à dire sans abonnement - et dont le coût de production est estimé à moins de 250 dollars, par le site Teardown . Mais, avec sa première montre connectée, le groupe de Cupertino aurait encore repoussé ses propres limites au niveau de la rentabilité, puisque l'Apple Watch Sport (de 38 mm) ne coûterait que 83,70 dollars à produire - pour un prix de vente de 349 dollars (399 euros en France) - d'après les données du cabinet de conseil IHS .

Selon IHS, le composant le plus coûteux pour la firme à la pomme serait l'écran, fourni par la compagnie taïwanaise LG, qui lui reviendrait à 20,50 dollars. Le deuxième serait le processeur A1, dont le coût est lui estimé à 10,20 dollars

### Plus forte marge du groupe selon IHS

Résultat, l'Apple Watch Sport (de 38 mm) serait actuellement le produit avec la plus forte marge pour le groupe puisque le ratio coût de production / prix de vente ne s'élève qu'à 24%, alors que la fourchette habituelle pour les appareils d'Apple va de 29% à 38%, si l'on se réfère aux études analogues réalisées par IHS.

A noter toutefois que ce coût de production de la smartwatch d'Apple n'inclut ni les coûts de développement (toujours élevés lorsqu'il s'agit d'une nouvelle gamme d'appareils, ce qui est le cas de l'Apple Watch) ni ceux de distribution ou de marketing (jamais négligeables du côté de la firme de Cupertino).

Ce qui explique pourquoi lors de la présentation des résultats trimestriels d'Apple la semaine dernière, Tim Cook a avancé que la marge dégagée par Apple avec sa montre connectée était plus faible que celle réalisée par le groupe sur l'ensemble de sa gamme (40,8% de marge brute au cours du premier trimestre). Un niveau incroyablement élevé pour un fabricant de hardware.

## Drones, lasers, et Internet : *Facebook dégaine son Aquila*

En parallèle de sa conférence F8, Facebook donne des nouvelles de son projet Internet.org. Et présente les premières photos de son drone Aquila, pierre angulaire de ce projet qui vise à connecter les territoires ne disposant pas d'infrastructures suffisantes.

Comme tous ses congénères milliardaires de la Silicon Valley, Mark Zuckerberg veut aussi sauver le monde. Et sans surprise, cela passe surtout par l'accès à Internet, une priorité pour les grands noms du secteur pour qui le « Connect Everything » est devenu bien plus qu'un slogan publicitaire. Alors que Google mise sur Loon et ses ballons, Facebook et le projet Internet.org s'appuient en revanche sur les drones : le réseau social a profité de sa conférence développeur F8 pour diffuser les premières images de son drone Aquila et annoncé qu'un premier vol expérimental au dessus du Royaume-Uni avait été réalisé avec succès.

Facebook a déjà beaucoup communiqué sur son projet Internet.org. Ce projet vise à soutenir le déploiement d'infrastructures et l'accès à Internet dans des pays habituellement laissés pour compte face à l'évolution des usages numériques.

Cette démarche s'inscrit dans plusieurs axes, qui vont de la conception de smartphones low cost, à la réduction des besoins en bande passante à travers la mise en cache et les techniques de compression ou encore la localisation des programmes et systèmes d'exploitation. Et c'est dans cette démarche que s'inscrit le projet Aquila : l'objectif est de déployer ce type d'appareil, fonctionnant grâce à l'énergie solaire, au-dessus de zones ne disposant pas d'une infrastructure suffisante pour fournir des connexions terrestres au réseau.

Les drones embarqueront une technologie basée sur des lasers pour communiquer et relayer les informations émises au sol.

# Internet.org : Facebook revoit sa copie et joue l'ouverture

Accusée de violer la neutralité du Net, la plate-forme s'ouvre aujourd'hui aux développeurs tiers. Facebook ne décidera plus seul quelles sont les applications qui pourront être ajoutées.

Facebook tente d'éteindre au plus vite la polémique autour de son projet Internet.org. Rappel des faits. En 2013, Mark Zuckerberg dévoile le programme Internet.org dont l'objectif est de fournir un accès Internet abordable aux deux tiers de la population mondiale n'en disposant pas. Un projet ambitieux qui s'appuie sur une coalition rassemblant de nombreux partenaires comme Ericsson, MediaTek, Nokia, Opera, Qualcomm et Samsung.

Depuis, Internet.org, planche sérieusement sur de nouvelles technologies pour apporter Internet aux pays non couverts. En 2014, les premiers projets concrets prennent forme comme le lancement d'une application mobile Internet.org pour les clients Airtel en Zambie. Aujourd'hui, neuf pays sont concernés par cette application dont l'Inde.

Mais certains partenaires de Facebook quittent le navire au vu de la tournure des événements, notamment de nombreux médias et services Web indiens. La raison ? L'application d'Internet.org proposerait un accès trop restreint au Web.

Il s'agit précisément d'un portail proposant un ensemble de services Web gratuits. "Cette application offre notamment de nombreux services dans les domaines de la santé (Facts for Life de l'Unicef, etc.), de l'information (Google Search, AccuWeather, etc.), de l'emploi ou encore de l'associatif (Mobile Alliance for Maternal Action, Women's Rights App)", explique Facebook. Sans oublier le réseau social bien sûr...

### «Nous devons être inclusifs»

Les partenaires de Facebook lui reprochent donc ce choix restrictif et la méthode pour sélectionner les services présents. Bref, Internet.org ne permet d'accéder qu'à une partie du Web, avec des services sélectionnés par Facebook et les gouvernements indiens et eux seuls, il enfreint donc la neutralité du Net.

Face à la polémique, Mark Zuckerberg s'est d'abord attaché à mettre en avant l'apport d'Internet.org qui peut permettre "à un écolier avec une grande idée qui pourrait changer le monde (de) le faire grâce à Internet".

Et de souligner que "si quelqu'un ne peut pas se payer une connexion, c'est toujours mieux d'avoir un accès limité plutôt que pas d'accès du tout".

Et de contester les arguments des frondeurs : "L'argument de la neutralité du net ne devrait pas être utilisé pour empêcher les gens les plus désavantagés de la société d'accéder à des opportunités".

Ces justifications n'ont pas semblé suffisantes et ont poussé le milliardaire à modifier sa position. Désormais Internet.org sera ouvert à tous les développeurs qui souhaitent participer au projet.

Concrètement, des applications pourront automatiquement être proposées au sein d'Internet.org pour peu qu'elles respectent un certain nombre de règles comme être "mobile friendly" et sobre en consommation data. Ce n'est plus Facebook qui décidera a priori qui a le droit d'être présent dans sa plate-forme. Et les utilisateurs pourront également choisir les applications qu'ils désirent.

"Avec Internet.org, notre but est de travailler avec le plus de développeurs et d'entrepreneurs possible afin de toucher des communautés diverses et locales. Pour ce faire, nous devons devenir plus transparents et inclusifs", explique le réseau social. "Les principes de la neutralité du Net doivent pouvoir coexister avec des programmes qui donnent un accès large au Web", commente de son côté à Reuters Chris Daniels, vice-président chargé d'Internet.org.

# Cahier culturel

## Défendre l'identité amazighe du colonialisme arabo-islamiste

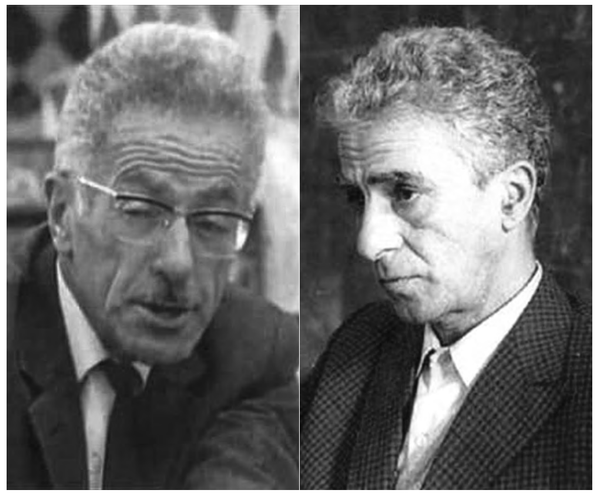

**Argument.** *Usurpation d'identité, histoire et culture amazighes en Afrique du Nord avec : «Alger, capitale de la culture arabe en 2007» et «Constantine, capitale de la culture arabe en 2015».*

**Lire en pages 12 et 13**

## Musique, théâtre pour enfants et photographie dans 5 villes algériennes

**Lire en page 12**

## Ouverture du colloque international sur l'Emir Abdelkader à Oran

**Lire en page 13**

**Demandes d'emploi**

- JH 50 ans célibataire Cadre technique gestion bonne présentation 20 années d'expérience professionnelle gestion Approv Stocks PR moyens généraux logistique démarches prospection suivi commercial recouvrements représentation, domiciliation liaisons pré-inventaires sondage consulting préconisation cherche emploi... émail tichy506@yahoo.fr telph.. 0542 81 95 36 Béjaia

-JH comptable, CAP, CMTC, 10 ans d'expérience sur PC Compt et PC Paie, maîtrise outil informatique. Tél : 0553 64 15 00

-JH, Ingénieur d'Etat en Hydraulique, de l'ENSH, cherche emploi dans le domaine. Tél : 0670 13 33 70

-JF, Gestionnaire en Ressources humaines, cehrche emploi. Tél : 0552 08 67 91

-Garde-malade, assistante personnées âgées, couchante, cherche emploi chez famille sérieuse. Tél : 0558 33 97 03

-JF, juriste, licenciée en sciences juridiques en langue française, maîtrise de l'outil informatique + expérience, cherche emploi dans une société publique ou privée. Tél : 0556 92 52 23

-JH, TS en rats graphiques, infographiste, 9 ans d'expérience, cherche emploi. Tél : 0552 47 54 74

-JH, 30 ans, master en génie des procédés, option raffinage et pétrochimie, une année d'expérience et trois mois de stage dans le domaine gazier, cherche emploi. Tél : 0556 33 36 72

-JF, TSen comptabilité option finances, maîtrise PC comptabilité et PC paie, 6 ans d'expérience, cherche emploi. Tél : 0665 24 69 38

-JH, expérience dans l'administration, avec permis de conduire, cehrche emploi. Tél : 0772 56 65 14

-JH, 30 ans, ingénieur d'Etat en génie-civil, cherche emploi dans le domaine. Tél : 0782 51 89 29

-JF, licence en droit et diplôme en informatique, expérience de 4 ans, maîtrise logiciel Paie, comptabilité, commerciale cherche emploi comme comptable. Tél : 0795 12 38 77

-JH, Ingénieur d'Etat en génie-mécanique, 4 ans d'expérience, cehrche emploi dans le domaine. Tél : 0541 605 619

-JH, 33 ans, TSen informatique, expérience dans administration réseau, cehrche emploi. Tél : 0661 54 03 13

-JH, architecte agréé, expérience de 4 ans, maîtrise 2D et 3D, Photoshp, suivi et contrats. Cherche emploi ou travaux. Tél : 0552 57 04 30

-JH, 33 ans, superviseur HSE, expérience professionnelle, maîtrise des langues française et anglaise, cherche emploi dans le domaine. Tél : 055 81 98 93

-JF, 27 ans, CAP en informatique, expérience comme secrétaire, standardiste, saisie et agent de bureau, cherche emploi, de préférence à Alger et environs. Tél : 0553 81 85 77

-JH, TSen bâtiment, conducteur des travaux, expérience de 12 ans, cehrche emploi à Alger ou à Tipaza de préférence. Tél : 0554 04 86 99

-JH, arcitecte agréé, expérience de 8 ans, suivi de chantier. Tél : 0777 79 29 27

-JF, ingénieur d'Etat en biologie, 4 ans d'expérience, cherche emploi. Tél : 0540 35 67 72

-JH, 31 ans, marié, licence en comptabilité, 5 ans d'expérience dans le domaine, tenue comptabilité, déclarations fiscales et parfiscales, cehrche emploi. Tél : 0550 51 12 21

-JF, Licence en sciences degestion, option finances, 3 ans d'expérience, maîtrise SCF, PC comptailité, cherche emploi. Tél : 0696 20 67 63

-JH, 22 ans, licencié en comptabilité, cherche emploi dans le domaine. Email : evilmist@hotmail.fr

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE MAATKAS
COMMUNE DE MAATKAS

**Demande de certificat de possession**

En application du décret exécutif N°91-254 du 27 juillet 1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession instituée par l'article 39 de la loi 90-25 du 18 novembre 1990 portant orientation foncière :
Mr MOHAMMED SEGHIR Nacer, né le 25/01/1985 à Boghni, a formulé une demande dans laquelle il confirme la prise de possession d'une parcelle de terrain dénommée : ATH MOH OUSSAID sise au village Berkouka commune et daïra de Maatkas, wilaya de Tizi-Ouzou, d'une superficie de 374,00 M2, limité dans son ensemble par :
- Au Nord : une route
- Au Sud par : MOHAMMED SEGHIR Slimane
- A l'Est par : MOHAMMED SEGHIR Slimane et MOHAMMED SEGHIR Ali
- A l'Ouest par : une route.

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement du dit certificat de possession est priée de saisir l'APC de Maatkas par écrit dans un délai de deux(02) mois à compter de la dite parution dans les quotidiens nationaux.

Fait à Maatkas : le 26/04/2015
Le Président de l'APC de Maatkas

*La Cité* 05/05/2015 ——— 619-310

**A nos lecteurs**

***Pour vos demandes d'emploi, lancement des SOS, n'hésitez pas un instant à nous les confier pour leur publication gratuite.*il suffit juste de nous les envoyer sur notre adresse : quotidienlacite@gmail.com***

# Un autre assassinat commis hier à Ouled Aïssa

**Crime.** *L'on a apprit de sources concordantes qu'un jeune homme âgé d'une trentaine d'années, et répondant aux initiales R. Nabil, a été froidement assassiné, dans la nuit du dimanche à lundi, par des inconnus à Ouled Aïssa, municipalité située à environ 45 kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès.*

Selon toujours les mêmes sources, après avoir commis leur forfait, les auteurs de ce crime ont pris la fuite vers une destination inconnue. Jusqu'à l'heure où nous mettons sous presse, nous ignorons les causes et les circonstances exactes de son assassinat. Pour rappel, au mois de janvier dernier, le nommé Mohamed Oukil, un jeune homme âgé de tout juste 24, avait été mortellement poignardé par des inconnus dans la même localité alors qu'il revenait de son atelier de soudure sis à Sidi Daoud.

**Un réseau national de malfaiteurs démantelé à Boumerdes**

Par ailleurs, un réseau national de malfaiteurs composé de 9 individus a été démantelé, récemment, par la brigade de recherche relevant du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Boumerdes. Ces repris de justice, âgés entre 33 et 44 ans et impliqués dans des affaires liées à la constitution d'une bande de malfaiteurs, menace de mort, vol, dissimulation d'objets et usurpation de fonction des services de sécurité, activaient au niveau des wilayas de Boumerdès, Alger, Blida et Aïn Defla, et étaient recherchés dans plusieurs wilayas du pays. Le début de la fin de cavale des membres de ce dangereux, remontent au jour où l'une de leurs nombreuses victimes KHh. F., âgée de 44 ans, un gardien d'une habitation en voie de construction sise à Corso, a fait des déclarations faisant état de son agression dans la nuit du 9 mars dernier par 4 inconnus et du vol de son véhicule de marque Peugeot 2008 ainsi que 2 téléphones portables. Exploitant la description faite par la victime, la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale a dressé des portraits robot des agresseurs présumés.
Exploitant minutieusement les renseignements recueillis, les enquêteurs n'ont pas tardé à identifier l'ensemble des membres du réseau que sont : Z. A. 36 ans originaire de Ain Defla, D. L., 35 ans originaire de la wilaya de M'Sila, L. M., 44 ans originaire de la wilaya de Boumerdès, un autre mis en cause répondant aux mêmes initiales (L.M.) âgé de 42 ans également originaire de la wilaya de Boumerdès, M. O., âgé de 33 ans originaire de la wilaya de Tipaza (actuellement incarcéré à la maison d'arrêt de Koléa), H. M, âgé de 42 ans originaire de la wilaya de Blida (actuellement en fuite), E. O., âgé de 39 ans (actuellement en fuite), le nommé Ahmed sans plus de détail, originaire de la wilaya d'Alger et enfin le nommé Hssicène sans plus de détails, originaire de la wilaya de Ain Defla. Ainsi donc, 5 mis en cause ont été écroués dont l'un à la maison d'arrêt de Koléa et les 4 autres membres du réseau sont état de fuite.

**A. Massinissa**

## Boumerdes : *libération d'un commerçant kidnappé*

La brigade de recherches et d'investigations (BRI) relevant de la sûreté de wilaya de Boumerdès ont arrêté, tout récemment, 3 individus âgés entre 25 et 26 ans impliqués dans le kidnapping et la séquestration d'un commerçant âgé de 33 ans et répondant aux initiales M. R. dans le chef-lieu de la wilaya de Boumerdes, avons-nous appris d'un communiqué émanant de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Agissant sur les précieuses indications du père de la victime, les éléments de la brigade de recherches et d'investigations de la wilaya de Boumerdes, ont réussi à identifier puis à mettre la main sur les kidnappeurs, libérant ainsi la victime séquestrée des durant dans la ville de Boumerdes. Cette dernière (la victime Ndlr), a été transférée à l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires suite aux blessures qui lui ont été causées par ses ravisseurs. L'enquête des services de sécurité fait ressortir que ces derniers avaient un diffèrend financier avec leur victime, dont la somme est estimée à 50 millions de centimes. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Boumerdès, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Tidjelabine, conclut le même communiqué.

**A. M.**

# Un conflit prend des proportions alarmantes au CFPA de M'cisna

**Bras de fer.** Le bras de fer qui oppose les travailleurs du centre de formation professionnelle et d'apprentissage et l'adjoint technique et pédagogique dans la commune de M'cisna ne cesse de se corser au fil des jours. En effet, après une grève cyclique de deux jours par semaine, les antagonistes campent toujours sur leurs positions. Le syndicat des travailleurs de cet établissement exige le départ pur et simple de ce responsable à qui il reproche plusieurs dépassements. Les grévistes affirment par ailleurs que cela fait plus d'un an que ce litige a été signalé à la direction de la formation professionnelle de Bejaïa. Toutefois, la sourde oreille de cette dernière a finit de l'emporter, se désolent le dit syndicat qui trouve du mal à digérer cet état de fait, en décidant par conséquent de maintenir leur mouvement de contestation jusqu'à satisfaction de leur requête. « Nous exigeons carrément le départ de l'ATP du centre. Nous ne ferrons pas marche arrière tant que notre demande n'est pas exhaussée », souligne un représentant des travailleurs sur les ondes de la radio locale. De son coté le mis en cause dans ce litige n'a pas resté les bras croisés en réfutant les accusations qui lui ont été reprochées. Il affirme pourtant avoir été auditionné par le directeur de la formation professionnelle de la wilaya. « J'ai expliqué mon innocence » , lâche-il d'un ton rassuré. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

**M. Haddad**

# La police livre une véritable guerre contre la drogue à Bejaia

**Opération coups de poings.** En finir avec un fléau qui a détruit des pans entiers de la société est le maitre-mot de l'action non stop à laquelle s'adonnent les éléments de la sûreté de la wilaya de Bejaïa.
Où, en effet, il ne se passe pratiquement pas une journée ou notre rédaction locale ne reçoive un communiqué des services de la police judicaires à travers les sûretés de la daïra annonçant l'arrestation de dealers à travers les localités et villes constitutives du territoire de la capitale de la Soummam.
Le dernier en date remonte à tout juste hier, lorsqu'un dealer originaire de Manourah dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj a été arrêté sur la RN26 au niveau de Tazmalt, ville tampon entre les wilayas de Bejaïa, Bouira et Bordj Bou Arreridj, en possession d'une quantité de cannabis. Soumis à l'interrogatoire d'usage, ce jeune passe aux aveux en donnant même le nom de son fournisseur, originaire lui de cette ville de Tazmalt. Chaque semaine, au moins deux à trois arrestations de personnes impliquées dans ce genre de trafic, sont annoncées par la cellule de communication de la sûreté de wilaya.
Des informations qui laissent penser que les services en charge de la lutte anti drogue ne lésinent sur aucun moyen pour en finir avec un fléau qui a détruit des pans entiers de la société, y compris parmi de jeunes collégiens pris au piège par des adultes sans foi ni loi, qui les habituent à ce poison pour en devenir complètement dépendant puis à la merci des revendeurs.
Pour rappel, les services de sécurités, police et gendarmerie nationale réunies, sont même arrivés à découvrir des champs entiers de Kif dont le dernier remonte à deux ou trois ans dans la région de Toudja. Une fois cette terrible découverte faite, l'ordre de destruction du champ a immédiatement été exécuté et l'interpellation de certains individus soupçonnés d'en être les propriétaires effectuée.
Le mal en cours à Bejaïa, et contre lequel les autorités administratives et sécuritaires affichent une vigilance de tous les instants, sévit aussi ailleurs à travers le pays où des dealers s'approvisionnent de toute sorte de drogue et s'en arment pour polluer l'air de la société.
C'est pourquoi des parents ont poussé un grand cri de soulagement à l'annonce de ce coup de filet à l'actif des éléments de la sûreté de Bejaïa. Dans tous les cas, avec de telles offensives contre la drogue les citoyens sont unanimes à dire qu'un dealer arrêté c'est de nombreuses vies sauvées.

**Boubekeur Amrani**

***Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder***

**Rachid Adrar**

## Mots Fléchés N° 608

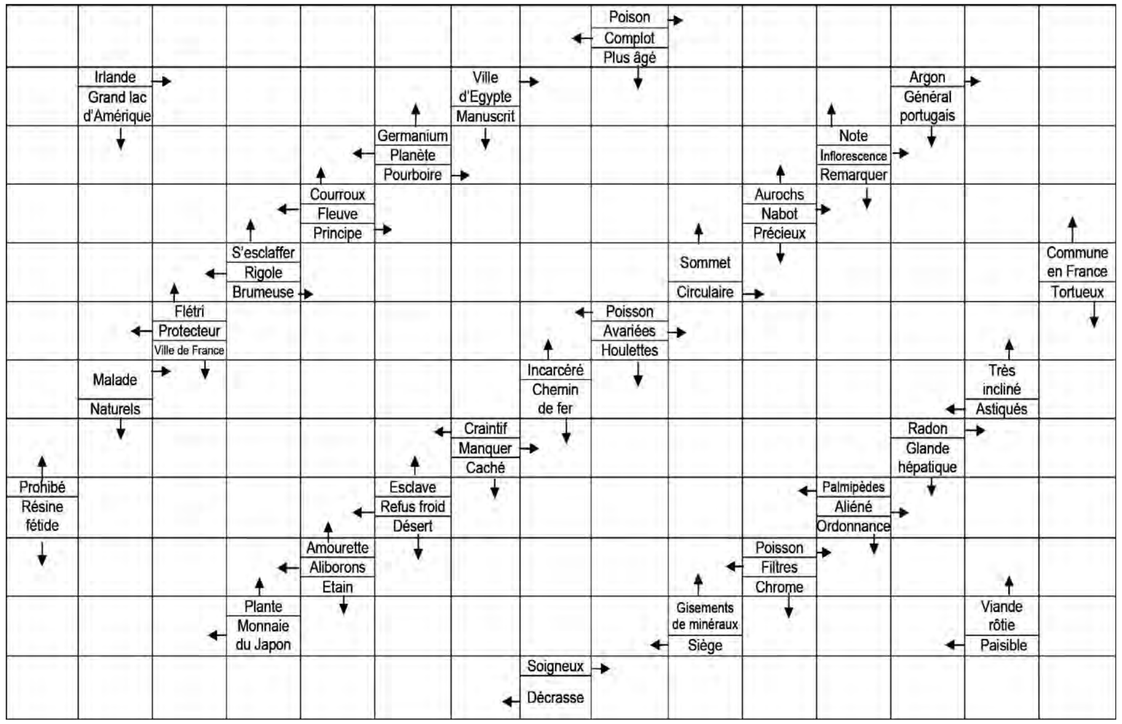


## Mots croisés N° 608

**Horizontalement :**

1 - Regimber. – Abjecte.
2 – Ville en Allemagne. – Perspicace.
3 – Refus puéril. – Voleuse qui vole. – Symbole chimique.
4 – Elever et agiter une arme ou un objet quelconque.
5 – Elimai. – Palpe.
6 – Manière de raconter un événement.
7 – Parfois pronom. – Choisi. – Paresseux.
8 – Résine tirée de la férule. – Ecarteur.
9 – Affluent de l'Oubangui. – Orignal.

**Verticalement :**

1 – Renouvellement.
2 – Grande puissance. – Raisonnable
3 – Symbole chimique. – Débit de boisson. – Article espagnol
4 – Nouvel élan
5 – Désavoua. – Refuge des pirates
6 – Encercle
7 – Conifère. – Grade au judo. – Pronom personnel
8 – Mariait. – Recueil de mots plaisants
9 - Nettoyage.

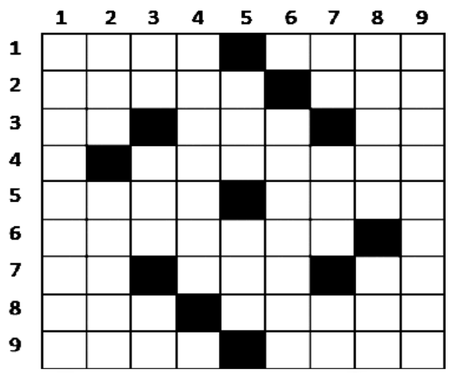

### Mots Croisés N° 607

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | R | C | H | I | A | T | R | E |
| N | U | E | ■ | A | R | M | E | S |
| I | S | ■ | O | S | T | ■ | E | T |
| M | ■ | C | R | I | ■ | E | L | U |
| A | P | R | E | ■ | P | O | U | R |
| L | E | U | ■ | A | I | N | ■ | G |
| I | R | ■ | A | L | E | ■ | N | E |
| E | C | R | I | T | ■ | R | I | O |
| R | E | B | L | O | C | H | O | N |

### Mots fléchés N° 607

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| M | E | F | A | I | T | ■ | I | N | D | I | G | E | N | T |
| E | T | A | ■ | D | U | R | S | ■ | R | O | U | T | E | S |
| T | C | ■ | R | O | B | E | ■ | C | A | N | E | ■ | R | A |
| R | ■ | P | A | L | E | ■ | L | O | I | S | ■ | V | E | R |
| O | P | A | L | E | ■ | S | A | I | N | ■ | M | O | I | ■ |
| ■ | I | R | E | ■ | L | U | I | ■ | E | P | U | I | S | E |
| D | O | S | ■ | D | I | E | T | E | ■ | R | E | E | ■ | X |
| E | N | ■ | R | U | E | R | ■ | L | A | I | S | ■ | A | C |
| M | ■ | R | I | E | N | ■ | F | I | N | E | ■ | P | L | I |
| E | T | A | T | ■ | S | T | A | R | S | ■ | N | U | I | T |
| N | E | V | E | S | ■ | A | I | E | ■ | T | O | N | T | E |
| T | R | E | S | S | E | N | T | ■ | L | I | M | I | E | R |

la Cité

Edité par la SARL **Temoignage** au capital social de 100 000,00 DA

**Adresse :** 07, rue Mohamed Bendris, Hussein Dey - Alger
**Impression :** SIA
**Compte CPA :** 115 400 0001150 92 Agence Ali Boumendjel
**R.C :** 13 B 100 6842-16/00
**N.I.S :** 001316510065 4 50
**N.I.F :** 001316100684251
**Directeur de la publication** *Nadjib Touaibia*
**Téléphone :** - 0555913265 - 0659208202 - 0550678400

Tél / Fax : + 213 (0) 23 776 876
E-mail : quotidienlacite@gmail.com
www.lacitedz.net



# sion dites-vous ?

**Phénomène :** *Mohamed Aissa favorable à toute initiative visant à endiguer la mendicité*

Le ministre des Affaires religieuses, Mohamed Aissa, a affirmé lundi à Alger, que son secteur "accueille favorablement" toute initiative visant à endiguer le drame de mendicité au sein de la société. Mohamed Aissa a indiqué, lors d'une séance de travail avec la présidente du Croissant rouge algérien (RCA), Saida Benhabyles, consacrée à la préparation de la journée d'étude sur "Le phénomène de mendicité et son impact sur la société", que son secteur "accueille favorablement toute initiative visant à endiguer les phénomènes sociaux négatifs dont la mendicité". Il a précisé que ce soutien "n'est pas une immixtion dans les prérogatives des autres secteurs mais plutôt, une contribution qui s'inscrit dans le cadre du message sociétal qui incombe aux mosquées en sus du message religieux". L'organisation de cette journée d'étude sur la mendicité se voulait une "tentative d'analyser ce phénomène, d'examiner ses causes et de trouver des solutions appropriées dans le cadre d'une action commune avec les autres secteurs et instances concernées, a-t-il souligné. S'exprimant sur la contribution de son secteur à l'élimination de ce fléau social, Mohamed Aissa a insisté sur le rôle des Imams dans l'amélioration des relations sociales notamment entre les mendiants et leurs proches et le rôle du Fonds de la Zakat dans l'aide apportée à ces derniers. De son côté, Mme Benhabyles a salué la contribution du ministère des Affaires religieuses en abritant cette rencontre qui tend à trouver des solutions au phénomène de mendicité qui requiert, selon elle, l'analyse de la situation qui prévaut en mettant le doigt sur les causes réelles de ce fléau". A cet effet, elle a suggéré la création de deux commissions. La première se chargera d'enquêter en prenant contact avec les mendiants et connaitre les causes qui les ont poussés à trouver refuge dans la rue alors que la seconde se chargera d'analyser les données recueillies sur le terrain et proposer des solutions afin d'endiguer ce fléau, a-t-elle encore poursuivi.

**Grine :** *« le site APS en langue amazighe est une fierté pour l'Etat »*

La promotion de notre langue nationale Tamazight par l'agence nationale Algérie Presse Service, dont le site web en Amazigh vient d'être officiellement lancé, est un "fait extraordinaire" et "une fierté pour l'Etat", a estimé lundi à Constantine le ministre de la Communication, Hamid Grine. Le ministre a également appelé, après avoir lancé officiellement ce site qui se décline en caractères latins, arabes et tifinagh, les différents médias du pays à participer à la promotion de cette langue qui "fait partie de notre identité nationale". Les informations qui seront fournies par l'APS sur son site en Tamazight, permettront aux différents médias d'éditer des suppléments dans cette langue, a souligné de son côté le directeur général de l'APS, Hamid Kacha, estimant que c'est "aux responsables de ces médias de prendre cette initiative". Le secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité, Si El Hachemi Assad, a indiqué pour sa part, que l'édition par l'APS d'un numéro unique papier en langue amazighe constituait un "message fort pour la presse algérienne, car cela témoigne de la possibilité de réaliser des journaux en cette langue". Le même responsable a indiqué que dans le cadre du partenariat entre le HCA et le ministère de la Communication, relatif à la promotion de la langue amazighe, il sera procédé, début septembre, au lancement de la première session de formation en langue Tamazigh ciblant des journalistes de l'APS, des radios et de la télévision nationale.

# Une leçon de courage de candidates à l'examen de 5e à Ouacif

**Par Djamel Laceb***

Alphabétisation. Par cette belle après-midi du deuxième jour de mai, un groupe de vieilles femmes s'en va, clopin-clopant, vers une « Maison de jeunes » ! Ça se passe à Ouacif centre, les moins vieilles d'entres elles, la soixantaine bien entamée, tiennent la main aux plus âgées et les aident à traverser la route.
Elles sont joyeuses, elles portent des plateaux de pâtisseries comme dans les fêtes, des rires fusent par-ci, quelques éclats de voix par là. On dirait des écolières !
C'est à s'y méprendre, si ce n'étaient les robes kabyles, les foulards bigarrés et les ceintures à l'ancienne on croirait à une procession de collégiennes. Elles entrent en ordre, déposent les plateaux sur la tables, ouvrent leurs sacs et en tirent ….des cahiers et s'assoient !
Ce sont effectivement des écolières, une vingtaine, elles sont en classe de cinquième année avec Mme Ait Amir (Ben Taleb) dans le cadre du programme d'alphabétisation !
La directrice de la maison de jeunes, Ouacif, Mme Ait Amar, les accueille pour une fête de fin d'année scolaire (arrêt de cours) tout en leur souhaitant bon courage pour l'examen de cinquième prévu au début du mois de juin.
Elles ont donc un peu moins d'un mois pour réviser !
Le programme de la cérémonie est riche, il est assuré par les élèves de l'école primaire Ouacif II, avec l'implication engagée et militante de l'enseignante Mlle Ait Amir qui dirige la chorale de l'école ainsi qu'une ravissante troupe de danse folklorique. L'animateur est un élève de deuxième année, il s'agit d'un véritable MC, Ait Mirar Amine, Huit ans, et déjà prodige.
A l'aise sur scène, il manie la langue arabe avec maestria sans compter une éloquence toute naturelle en Kabyle !
Chacune de ses prises de paroles charme l'auditoire, son accent et la vivacité de ses répliques enchantent. Il fait défiler les meilleurs élèves pour leur offrir des récompenses : Na Ouiza Ben Belkacem, 78 ans est la première de la classe, elle chante fièrement une comptine apprise à l'école et espère obtenir sa cinquième !
Ensuite c'est au tour de Saliha Ineke, 62 ans, qui reçoit des mains de son fils, élu à l'APC de Ouacif, le deuxième prix. Elle n'hésite pas à se mettre en scenne pour nous jouer avec une de ses camarades de classe un dialogue en français !
Les autres étudiantes ont joué le jeu, qui en venant exhiber leurs cahiers qui en récitant des sourates de Coran enfin dévoilées à des âmes pieuses par nature et croyantes aveuglement.
C'était touchant d'écouter l'application et la diction de ces grand-mères qui, quand elles venaient à trébucher se faisaient souffler la suite par Amine le prodigieux animateur et qui avait l'âge de leurs petits enfants !
Beaucoup de fierté se lisait sur les visages de ces dames, avec ténacité et persévérance elles réussiront surement leur examen et iront loin dans leurs études c'est tout ce que nous leur souhaitons. Elles distribuèrent des confiseries aux enfants et des gâteaux qu'elles ont-elles mêmes confectionnés pour présager de la réussite en lançant des youyous !
Elles donnent aussi une leçon de courage et de volonté à tout le monde car dans la salle il y avait beaucoup de candidats au BAC et au BEM à l'exemple de la troupe de théâtre du CEM de Bouabdrahmane venue jouer une pièce où il est question de la nécessité de l'alphabétisation : le personnage principale, une jeune fille cloitrée à la maison par un père acariâtre et avare, se trompe de médicament parce que ne sachant pas lire, elle a faillit en mourir si ce n'est l'intervention de la voisine.
La réplique finale est que, ne pas savoir lire peut tuer ! A méditer …

**Dj. L.**
*Enseignant
Djamellaceb2003@yahoo.fr

# CUISINE

## Chausson de Poulet sauce béchamel

**Ingrédient :**
- 500g de pâte feuilletée
- 150 gr de gruyère râpé
- 1 verre de champignons coupés en dés
- noix de muscade
- 1.5 bol de sauce béchamel
- 1 blanc de poulet
- 2 cuilléres à soupe de smen

**Préparation :**
**Préparer le poulet :**
Faire revenir le blanc de poulet, l'oignon, le smen, l'huile, le sel, le poivre noir et la cannelle.
Verser un verre d'eau et laisser cuire.
D'autre part,mélanger le poulet, les champignons, la sauce béchamel, la noix de muscade et le gruyère râpé.
Abaisser la pâte ensuite découper des ronds.
Mettre un peu de farce au centre puis plier la pâte.
Bien fermer l'extrémité à l'aide d'u emporte piéce.
Badigeonner la surface de jaune d'oeuf.
Enfourner pendant 20 minutes.

## Tajine d'agneau aux haricots verts

**Ingrédients :**
**Pour 3 à 4 personnes**
- 1kg de viande d'agneau en morceaux
- 1 oignon moyen haché
- 2 à 3 gousses d'ails
- 1/2 cc ( environ ) de poivre noir
- 1/2 à 1 cc de gingembre moulu
- 1/2 à 1 cc de curcuma
- 1 bouquet de coriandre ou de persil plat
- 750g de haricots verts frais ( équetés, préparés ) ou surgelés
- Une grosse tomate pelée ou 3/4 petites tomates pelées d'une boîte de tomates pelées
- 2 CS de coriandre fraiche et de persil plat frais ciselés
- Sel
- Eau

**Préparation :**
Déposer la viande dans une marmite huilée. Faire un peu revenir puis ajouter l'oignon haché, l'ail et faire revenir à feu doux pendant une dizaine de minutes.
Incoporer les épices, poivre, sel et le bouquet de coriandre ou de persil plat puis mouiller avec suffisament d'eau pour la cuisson de la viande.
Couvrir la marmite et, après ébulition, baisser le feu et laisser mijoter.
Une fois cuite, ôter la viande et réserver les morceaux dans un plat.
A ce moment, on peut gouter la sauce afin d'en rectifier son assaisonnement.
Placer les haricots verts dans la marmite en ajoutant un peu d'eau au besoin si la sauce a trop réduit. Cuire à couvert. Après une dizaine de minutes, ajouter la (les) tomate(s) pelée(s) concassée(s) ainsi que le mélange coriandre/persil.
Lorsque les haricots verts sont cuits et que la sauce a un peu réduit, remettre la viande afin de la réchauffer légèrement dans la marmite.
Servir sans attendre, tout chaud, dans un grand plat en nappant de sauce et déguster avec du bon pain.

## Sablé à la noix de coco

**Ingrédient :**
- 350 g de farine.
- 1 jaune d'œuf.
- 100 g de noix de coco.
- 80 g de sucre.
- 125 g de beurre.
- 10 c à s d'huile.
- Vanille.
- ½ sachet de levure.
- Confiture de fraise.
- Noix de coco pour décoration.
- Miel.
- Pistache.

**Préparation :**
Mélanger le beurre, le sucre et le jaune d'œuf.
Ajouter la vanille, la noix de coco, et l'huile.
Verser le beurre et mélanger bien pour avoir une pate sablée.
Laisser la reposer quelque minute puis étaler la sur un plan de travail fariné.
Découper la pate avec un emporte pièce et mettre les gâteaux dans un plaque à four.
Cuire au four pendant 20 min, puis coller deux gâteaux avec le miel.
Décorer les gâteaux avec la noix de coco, les pistache et servir.

*Citation du jour :*

*«Le monde a commencé sans l'homme et il s'achèvera sans lui.»*

*Claude Lévi-Strauss*

***Astuce grand-mère***
### *Eliminer la poussière facilement*

Comment dépoussiérer les meubles naturellement ?
**Oubliez les lingettes dépoussiérantes chères et polluantes ! Cette astuce de grand-mère va vous permettre de faire des économies. De plus, grâce à la glycérine, la poussière ne va plus s'envoler.**

**Recette de ménage de grand-mère**
**Ingrédients :**
**• 1 litre d'eau**
**• 1 c. à soupe de glycérine**
**1. Versez l'eau dans votre saladier.**
**2. Ajoutez-y la glycérine, puis mélangez.**
**3. Trempez-y votre gant de toilette pendant 5 minutes.**
**4. Essorez le gant, puis laissez-le sécher.**
**5. Utilisez votre gant pour éliminer la poussière de vos meubles.**
**6. Où trouver de la glycérine ? On peut acheter de la glycérine sur internet, dans les magasins bio ou en parapharmacie.**

***Bien être***
### *Minceur : perdre du poids naturellement*

Comment perdre du poids ?
**Découvrez ce remède de grand-mère pour perdre du poids rapidement. Le jus de citron est un allié minceur, il détoxifie l'organisme et permet d'éliminer les toxines. Le citron agit également comme coupe-faim naturel dans le cadre d'un régime.**

**Remède de grand-mère**
**1. Faites chauffez l'eau dans une casserole.**
**2. Versez l'eau chaude dans une tasse.**
**3. Pressez-y le jus de citron.**
**4. Buvez cette citronnade à jeun, chaque matin pendant 1 mois.**

**Ingrédients :**
**• 125 ml d'eau**
**• Un citron**

**Les conseils de nos grands-mères**
**• Ce remède de grand-mère est déconseillé aux personnes qui ont des brûlures d'estomac, des problèmes rénaux ou la maladie de Crohn.**
**• Si vous souhaitez faire un « régime citron», parlez-en à votre médecin.**

**Postez toutes vos questions concernant les thèmes de la page de chahrazed qui va vous répondre dans les prochains numéros** ***samo.mira@live.com***



# L'actu vue sous un autre angle de dire N° 19

**Les patients, otages d'un service public défaillant et d'un privé vorace : un far-west nommé santé**
**« En matière de santé en Algérie, il n'y a de compassion pour le patient ni dans le service public, ni dans le privé. Le citoyen en arrive à prier pour une mort subite, plutôt que de subir les affres d'un traitement indigne ou ruineux, dans les structures de santé. »**
*- Dans le service public, le patient est privé ; dans le service privé, le patient n'est pas public…*

**JSK : la reprise est prévue pour le 1 juillet.**
**« Un grand travail attend les canaris »**
*- Espérons que cette reprise en amènera d'autres sur le terrain de football, plus spectaculaires et plus victorieuses celles-là…*

**Mechtras : en l'absence d'entretien et de gardiennage « le stade communal transformé en lieu de beuveries »**
*- Comme quoi on trouve des « mâles à bars » partout.*

**Akbou : il est en phase de construction un nouveau bloc administratif pour l'APC**
**« Un nouveau siège pour l'APC d'Akbou est en cours de réalisation. Il s'agit d'un luxueux bâtiment administratif érigé juste au centre-ville (ex-BADR). »**
*- Peut être que cette nouvelle et belle structure réglera enfin les problèmes de la commune, et ce, tout en bloc ?*

**M'kira : un égout a ciel ouvert. Il déverse ses eaux usées sur une conduite d'eau potable**
**«C'est invivable !», a commencé par nous dire un habitant de l'immeuble situé tout près de l'annexe de la formation professionnelle de Tighilt Bougueni, chef-lieu de la commune de M'Kira, dans la région de Tizi-Gheniff.**
*- L'égout et les colères, ça se discute…*

**Boumerdès : 11 élus dont 4 maires suspendus en une semaine !**
**« C'est la première fois que la wilaya de Boumerdès connaît une telle situation. 11 élus dont 4 maires ont été suspendus en l'espace d'une semaine pour des prétextes divers liés à la gestion de leurs communes. »**
*- On ne sait pas s'ils ont été suspendus par les pieds ou par le cou, mais une chose est sûre, ça leur fait une belle jambe…*

**« Passé au peigne fin, le système de santé présente selon les spécialistes plusieurs incohérences. En dépit des milliards injectés dans le système, des insuffisances ont été relevées par les participants à la journée parlementaire dédiée à une radioscopie de l'ensemble du dispositif mis en place depuis l'indépendance. »**
*- Les résultats de ce diagnostic seront certainement probants ; il ne peut pas être autrement quand on sait que « Sénat » est l'anagramme de « Santé »…*

**Japon. les USA en colère contre les chasseurs de baleines !**
*- Le Président américain s'est même écrié : «Cétacé ! Cétacé !»*
***Lem***

## L'ACTU MOTS À MAUX

Procès de l'autoroute Est-Ouest
### «La loi ne me permet pas de ramener un ministre»

Au cours de sa plaidoirie qui a duré près de deux heures, l'avocat de Khelladi est revenu à maintes reprises sur les informations données par son client sur des faits de corruption impliquant des ministres toujours en fonction.

***- D'accord, mais un ministre ne peut pas se permettre de ramoner la loi pour cheminer tranquillement…***

Trousseau de mariage
### Des traditions qui ruinent

Le trousseau de la mariée, qui se dit « Djhaz » en Algérie, c'est ce que prépare la mariée des mois, voire des années avant son mariage pour le jour J et sa nouvelle vie. Qui dit mariage dit trousseau de la mariée. De nos jours, il y a moins de contraintes de disponibilité, et tout dépend des besoins, des envies et surtout du budget.

***- Comme quoi, mimétisme oblige, le regard de l'autre (famille ou voisin) coûte cher ! Or, l'autre signification de regard est : bouche d'égout... Vive la mariée quand même !***

Insolite
### Madame ladyzunga

### cyborg change d'identité pour s'appeler abcdefg hijklmn opqrst uvwxyz

Une Colombienne de 36 ans a obtenu le droit de changer de prénom et de nom pour s'appeler désormais madame Abcdefg Hijklmn Opqrst Uvwxyz, soit les 26 lettres de l'alphabet à la suite. Elle s'appelait précédemment madame Ladyzunga Cyborg…

***- Pour le titre de femme mariée, rien de changé puisque son ancien nom commençait par « lady » ; mais pour ses enfants, cela deviendra un jeu d'apprendre l'alphabet dès le plus jeune âge ; ainsi, en prenant de l'avance, leur niveau scolaire ne sera jamais… ABC.***

Tiout
### Les représentants des wilayas des cadres de la jeunesse en conclave

Trente-cinq cadres de la jeunesse, représentant une quinzaine de wilayas du pays, ont tenu un conclave à l'auberge des jeunes de Tiout (Aïn-Sefra), à l'effet d'instaurer une association dénommée «l'Association nationale pour la promotion des cadres de la jeunesse...» et élire les membres des organes de l'association.

***- Allez les gars, en avant « Tiout » !...***

**Lem**

# Abidal : «Messi reste et restera le numéro un»

**Entretien.** *Tout le monde connait l'histoire d'Eric Abidal. En 2011, en pleine apogée avec le FC Barcelone, il apprend qu'il a une tumeur au foie et suspend sa carrière pour se soigner. Le 6 avril 2013, il a de nouveau porté le maillot blaugrana après une greffe du foie et 402 jours de combat contre la maladie, avec une force et une sérénité qui ont forcé l'admiration de tous.*

Le défenseur français ne s'est pas contenté de rejouer. Il a également remporté un quatrième titre de champion d'Espagne avant d'aider l'AS Monaco, le club de ses débuts, à décrocher la deuxième place du championnat de France 2013/14 au terme de sa dernière saison complète qui lui a valu de porter à nouveau le maillot de l'équipe de France.
Retraité depuis fin 2014 après six mois sous les couleurs de l'Olympiakos, Abidal peut aujourd'hui se retourner avec fierté sur son parcours et son palmarès, avec notamment trois titres de champion de France avec l'Olympique lyonnais, deux Ligues des champions de l'UEFA avec le Barça et une finale de la Coupe du Monde de la FIFA, Allemagne 2006 avec les Bleus. FIFA.com l'a rencontré.

**Eric Abidal, comment vivez-vous votre retraite ? Qu'avez-vous retrouvé ou redécouvert en arrêtant votre carrière ?**

Au départ, j'étais quand même bien content de pouvoir jouer au foot et d'en faire mon métier. Maintenant que j'ai arrêté, je retrouve cette liberté que l'on a pas en étant joueur, cette tranquillité dans la vie quotidienne.
Il y a moins de stress, moins d'énervement. Il y a plus de temps en famille, avec les enfants, des week-ends… bref, la vraie vie. C'est un avantage énorme d'avoir le choix de dire stop, et de ne pas arrêter par blessure ou autre chose.
J'avais vraiment besoin d'arrêter pour me sentir épanoui.

**Y a-t-il des choses qui vous manquent ?**

Oui et non. Mon métier était un sport d'équipe, avec le partage au quotidien avec le staff et les joueurs. Ce côté me manque, parce qu'on crée des liens très forts et intenses pendant des années. Aujourd'hui, je le vis de manière différente quand je retourne dans les clubs pour revoir les uns et les autres. Il y a toujours autant de passion et d'amitié, même si on ne se voit plus au quotidien.

**Avez-vous des plans de reconversion ?**

Contractuellement, je n'en ai pas. Je travaille un peu en tant que consultant pour la télévision, j'aide l'Olympiakos pour le sponsoring et le marketing, je travaille également pour l'UEFA. Et il y a aussi ma fondation, qui porte mon nom, pour lutter contre le cancer. Je suis bien placé pour en parler… C'était important pour moi de pouvoir aider à ma manière, même si c'est un combat qui est difficile.

**Quel est l'objectif de votre fondation ?**

Récolter de l'argent, financer les traitements, sensibiliser au don d'organes… Tout le monde n'a pas accès à la sécurité sociale et les médicaments coûtent cher. Nous voulons aider les enfants et les adolescents, et nous voulons aussi soutenir les familles en leur apportant un confort dans les hôpitaux avec un soutien psychologique et matériel.

**Avec la retraite, on peut se retourner et faire un bilan sur sa carrière. De quoi êtes-vous le plus fier ?**

Ça ne concerne pas forcément ma carrière, mais ce que j'ai essayé de retranscrire sur le terrain, c'est l'éducation que j'ai reçue de mes parents. C'est ce qui m'a aidé à grandir et à m'adapter dans tous les clubs dans des pays différents. Au final, c'est ça qui fait la personne, et rien d'autre. Mes parents m'ont appris le respect, la politesse, à être bon dans tous les sens du terme.

**Vous faites partie des rares Français à avoir réussi au FC Barcelone. Êtes vous surpris de ce qu'a réalisé Jeremy Mathieu cette saison ?**

Non, je ne suis pas surpris, car c'est une bonne personne, très éduquée. Je le connais bien, et maintenant qu'il est à Barcelone, on se voit plus souvent. Il a eu un parcours normal et a franchi les étapes une par une. Il a passé un palier entre Valence et Barcelone. Son objectif était de jouer dans un grand club et de s'imposer en sélection. Je pense qu'il n'en est vraiment pas loin aujourd'hui. C'est un joueur polyvalent, ce qui est toujours très utile pour un entraîneur.

**Vous avez vu passer du beau monde au Barça. Comment jugez-vous le trio infernal Messi-Suarez-Neymar par rapport à ce que vous avez pu connaître ?**

En six ans passés là-bas, j'ai vu que le club faisait toujours en sorte d'avoir un trident d'attaque de grande classe, où chaque joueur finissait très fort en termes de statistiques. La difficulté, c'est que trois joueurs de ce niveau puissent s'entendre. Aujourd'hui, je suis content parce qu'ils le font de belle manière et qu'ils font peur à toutes les défenses d'Europe. Ils sont tous les trois différents et font chacun leur boulot à leur manière pour le collectif.

**Vous avez joué avec d'immenses attaquants durant votre carrière. Qui vous a le plus impressionné en tant que défenseur à l'entraînement ?**

A l'entraînement, on a peu l'occasion de faire des vraies confrontations à 11 contre 11. C'est plus des petits jeux sur 30 mètres où ça frappe plus que ça ne dribble. Pour moi, Messi reste le top. Je me suis aussi entraîné avec des Zidane, Henry, Anelka… Chacun est différent avec ses qualités, mais tous étaient très durs à prendre et à marquer. C'est ce qui m'a aidé à grandir et à m'affirmer au poste de défenseur.

**Comment voyez-vous l'évolution de Messi cette saison ?**

Leo a une grande intelligence de jeu. Il a commencé très jeune à Barcelone et franchit un palier chaque saison. Il reste un vrai buteur, tout en étant un joueur complet capable de venir au milieu de terrain pour faire la différence, ou faire un show de 40 mètres pour donner la dernière passe ou marquer lui même. Pour moi, il reste et restera le phénomène numéro un.

**Parlons un peu de l'équipe de France. Patrice Evra a récemment déclaré que "le vieux ne lâchera rien", et que ceux qui veulent lui prendre sa place d'arrière gauche devaient "se réveiller". Quels conseils donneriez-vous à Gael Clichy, Lucas Digne, Benoit Trémoulinas ou Layvin Kurzawa pour le déloger ?**

(Rires) Je n'ai pas forcément de conseils à leur donner, car je pense que ce passage-là se fera naturellement. C'est bien qu'il tienne ce discours, ça peut faire du bien aux jeunes et les pousser à hausser leur niveau de jeu pour lui succéder de belle manière.

**Le football moderne demande beaucoup aux défenseurs latéraux. Il faut à la fois ne rien laisser passer et apporter en attaque. Trouvez-vous que c'est un poste ingrat ?**

Ingrat, non, parce que si vous demandez à tous les latéraux s'ils sont contents de jouer à ce poste-là, ils vont vous répondre oui. Autrefois, un défenseur était là pour défendre. Depuis quelques années, il doit être capable de monter et de faire des rushs pour être là aussi à la conclusion. C'est passionnant d'être défenseur et d'avoir des stats de milieu de terrain en fin de saison. Physiquement, il faut être prêt, et il ne faut pas perdre de vue que la défense reste la priorité.

**Qui est à vos yeux le meilleur défenseur latéral du monde aujourd'hui ?**

Je vais dire Philipp Lahm, du Bayern Munich. Il est multiposte, il peut jouer à droite, à gauche, au milieu de terrain… Après, en latéral gauche, David Alaba est très fort, Jordi Alba ou Kurzawa aussi… Mais pour moi, le plus complet reste Philipp Lahm.

**Polémique :** *Nadia Labidi botte sans vraies armes face à Louisa Hanoune*

Au lieu d'apporter la contradiction aux graves accusations de conflits d'intérêt lancées à son encontre par les députés du PT, la ministre de la culture à préféré botter en touche, jouant sur un autre registre, celui de l'allégeance. «La malhama el Ouiam jouée par l'orchestre symphonique national à l'ouverture de la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe 2015 est dédiée au président de la république pour sa politique de réconciliation nationale». C'est ce que Nadia Labidi a soutenu, hier lundi, à l'APN, à l'issue de l'adoption par les députés du projet de loi portant activités et marché du livre.
« C'est le moindre des cadeaux à offrir au président Abdeaziz Bouteflika qui a tout donné pour le pays», ajoutera-t-elle.
Une épopée dirigée par Amine Kouider qui aurait été facturée, selon les députés du PT, à pas moins de 17 milliards de centimes.
Une simple «dilapidation de deniers publics» pour le parti de Louisa Hanoune, qui accuse la ministre d'avoir favorisé sa société de production en finançant un de ses films, Le Patio. Pas que cela puisque la même société, passée, entre temps aux mains de l'époux et du père de la ministre, produit au profit de l'ENTV une émision hebdomadaire. Tout comme la ministre aurait également financé des associations dont elle serait proche. Des accusations qui relèvent de «conflits d'intérêts», aux yeux des députés du PT et auxquelles Nadia Labidi a préféré la fibre «patriotique» elle qui avait pourtant, invité les accusateurs à apporter les preuves de leurs «allégations». Ce que ces derniers ont, du reste, fait en brandissant ce lundi, des documents prouvant on ne peut plus clairement leurs accusations.

**Tahar F**

## L'edito

**de Mourad Bendris**

### Chant de cygne?

Depuis qu'il a, contre toute attente, annoncé la date de la tenue du 10ème congrès ordinaire de son parti, Amar Saâdani, le secrétaire général contesté du FLN, semble quelque peu désemparé.

**Depuis qu'il a, contre toute attente, annoncé la date de la tenue du 10ème congrès ordinaire de son parti, Amar Saâdani, le secrétaire général contesté du FLN, semble quelque peu désemparé. Une attitude qui tranche avec la morgue qu'il a toujours affichée depuis son retour, au pas de charge, à la tête du plus vieux parti du pays. Et qui a laissé penser qu'il avait les faveurs des plus hautes autorités de celui-ci ; notamment, du président de la République et néanmoins président d'honneur du FLN. Pour nombre d'observateurs, ce changement dans l'attitude d'Amar Saâdani découle du rappel à l'ordre qu'il a, de toute évidence, reçu et dont l'annonce (de la tenue du prochain congrès) précitée en est une des conséquences. Un rappel à l'ordre annonciateur, pour ces mêmes observateurs, d'une fin de mission prochaine.**
**Sauf que les deux dernières déclarations d'Amar Saâdani, faites le même jour, soit le samedi 2 mai, incitent à tempérer une telle assertion. Tant, l'une et l'autre, prises séparément, laissent supposer une réalité différente. En déclarant, lors de l'installation de la commission préparatoire du congrès de la wilaya d'Alger, que « le président de la République compte beaucoup sur le FLN », il donne l'impression qu'il est toujours dans les bonnes grâces du premier magistrat du pays. Une impression qui, toutefois, change du tout au tout quand, lors d'une cérémonie organisée en l'honneur de la presse, il charge assez rudement deux proches de celui-ci ; le Premier ministre et le ministre de la Justice, à savoir. De là les interrogations qui n'ont pas manqué de se faire jour sur ce comportement pour le moins déroutant du secrétaire général du FLN.**
**Si d'aucuns n'écartent pas la possibilité qu'en tarabustant publiquement des proches du Président, Amar Saâdani a voulu signifié que ses appuis ne sont pas là où on le pense, d'autres, en revanche, plus nombreux, il faut le dire, pensent qu'il s'agit là d'un simple chant de cygne d'un homme qui ne veut pas admettre ce qui lui arrive ; surtout que le renversement de situation a été brusque…**

**M B**

# dans l'affaire de l'autoroute Ouest attendu jeudi

informé les autorités. "Je demande, au nom de mon mandant, une audience auprès du président de la République pour solliciter son excellence afin qu'une enquête soit ouverte concernant les personnes dénoncées par Khelladi et qui n'ont pas été poursuivies par la Justice", a-t-il ajouté. "Une enquête complémentaire s'impose afin que toute la lumière soit faite sur cette affaire", a martelé Me Abbassi soulignant que certaines parties voulaient "faire taire Khelladi à jamais en le jetant en prison". "Aucune preuve n'a été trouvée concernant l'accusation de dilapidation de deniers publics portée contre Khelladi", a encore ajouté Me Abbassi précisant que "le fils handicapé de Khelladi a bénéficié d'une prise en charge médicale en Chine au même titre que beaucoup d'enfants algériens, une action que les Chinois voulaient purement humanitaire". Le défenseur de l'entreprise chinoise Citic-Crcc, qui a été au cœur de cette affaire de corruption, est également monté à la barre pour demander la nullité des accusations portées contre l'entreprise chinoise. L'avocat a rappelé que l'entreprise chinoise disposait d'un contrat signé avec l'Agence nationale des autoroutes (ANA) et sa direction des nouveaux programmes, laquelle lui avait imposé des obligations en vertu de l'accord. "La partie algérienne avait astreint le groupe chinois à des tâches supplémentaires consistant en la location de voitures et de logements ainsi que la mise à la disposition des cadres algériens de téléphones mobiles. Il ne s'agit pas de corruption, du moment que cela avait été fait à la demande de la partie algérienne, représentée par le directeur des nouveaux programmes, Khelladi Mohamed". De son côté, Me Berghel avocat de Allab El Kheir, a affirmé que son mandant n'était nullement concerné par l'affaire de l'autoroute Est-Ouest et n'avait pas été auditionné par la police, ni par le juge d'instruction. Allab El Kheir se trouvait à l'étranger au moment des faits, a précisé son avocat plaidant pour l'innocence de son mandant. Des peines de prison d'une année à 20 ans avaient été requises, vendredi, par le procureur général contre les accusés.

# L'ex-golden boy rejette les accusations portées contre lui

**Affaire Khalifa.** L'ex-golden-boy, Abdelmoumene Rafik Khalifa, principal accusé dans le procès de l'affaire dite Khalifa Bank, ouvert hier, au tribunal criminel de Blida, rejette les accusations portées contre lui, « globalement et dans le détail », a déclaré son avocat à la presse.
Absent dans le procès de 2007, cette fois-ci l'ancien milliardaire est jugé en tant que témoin et accusé en même temps, du fait que le président du tribunal a décidé de faite la jonction entre l'affaire de la caisse principale de Khalifa Bank et l'affaire du principal inculpé qui était le patron. L'article 277 du code de procédures pénales, dont s'est référé le président du tribunal, permet cette jonction des deux affaires compte tenu du fait qu'il s'agit du même dossier comportant les mêmes accusés, la même partie civile et les mêmes accusations.
Selon l'avocat de Khalifa, «la procédure décidée par le juge Menouar Lazhar sert le fonctionnement de la justice dans cette affaire ainsi que toutes les parties». Le procès verra défiler à la barre quelque 75 prévenus, dont 21 détenus en plus de l'accusé principal Abdelmoumene Khalifa, ayant introduit un pourvoi en cassation devant la cour suprême pour être rejugés et plus de 300 témoins.
D'après le président du tribunal, le jugement de cette affaire peut durer entre un et un mois et demi. Parmi les témoins importants figurent d'anciens ministres et hauts responsables.
Hier, l'avocat de l'ex-golden-boy a indiqué qu'il va demander à ce que le liquidateur de la banque par laquelle est arrivé le scandale «rende des comptes», précisant qu'en quittant l'Algérie en 2003, son mandant a laissé de l'argent dans les caisses». Il s'est en outre demandé pourquoi le liquidateur désigné en 2003, n'a pas encore rendu son rapport à qui de droit.
Hier, l'ancien liquidateur de la banque en faillite a présenté son rapport devant le tribunal avant de quitter les lieux. Parlant de son client, l'avocat a affirmé qu'il était disposé à «user de tous les moyens légaux pour prouver son innocence». Si c'est à la justice de prouver son implication dans cette scabreuse affaire qui a porté un préjudice financier jusque-là non évalué avec précision, pourquoi cet ancien milliardaire s'était-il enfui de son pays lorsqu'éclata le scandale et surtout, quelles sont les parties qui l'avaient aidé à le faire ? En 2007, faut-il le rappeler, et au terme de trois mois d'un procès qui avait tenu en haleine l'opinion nationale, des peines allant d'une année à 20 ans de prison, et relaxé une cinquantaine de personnes parmi les accusés, ont été prononcées par le même tribunal criminel. En outre, dix autres mis en cause avaient été condamnés par contumace. Ils sont aujourd'hui jugés pour «constitution d'une association de malfaiteurs, vol qualifié, escroquerie, abus de confiance et falsification de documents officiels». Cette fois-ci, Khalifa selon plusieurs sources médiatiques, ne manquerait pas de faire des révélations fracassantes que l'opinion attend avec intérêt.

**Adel Meziane**

la Cité

# Asirem Gouraya dans l'évènement du 8-Mai 45

**Rendez-vous.** *Pour commémorer la date historique du 8 Mai 1945 l'Association Asirem Gouraya organisera ce vendredi 8 mai 2015 une sortie vers le village d'Ait-Felkai relevant de la commune de Darguina, wilaya de Béjaïa.*

L'événement qui sera tenu sous le thème « Histoire & Patrimoine Pastoral » est pour l'association organisatrice une aubaine pour apporter son entière solidarité à la population locale et pour préserver les magnifiques sites qui s'y trouvent: naturels, culturels ou historiques.
Pour cela, quelques séries d'activités sont prévues: il y aura au début une exposition de tout ce qui a trait aux événements historiques.
Une Conférence-débat sera également animée sur la révolution. Et pour les jeunes et moins jeunes, ils pourront faire valoir leur imagination lors d'un concours de dessin qui sera basé sur un thème précis: "Histoire et la vie pastorale. Et enfin ça ne peut se clôturer sans une randonnée sur le sentier du berger vivement attendue.
Ce beau village hospitalier d'Ait-Felkai fait partie de la Commune de Darguina, laquelle est située à quelques 40 kilomètres à l'Est du Chef-lieu de la Wilaya de Bejaia. Cette commune est très connue des passagers venant de l'est algérien ou s'y rendant directement. Elle est notamment voisine de la Commune martyre de Kherrata.
La Commune de Darguina, comme c'est le cas de toute région montagneuse, possède des villages enclavés dont l'altitude est plus au moins élevée, avec des populations généralement démunies matériellement mais très riches culturellement. Ses villages offrent des panoramas merveilleux et uniques tant par les paysages forestiers composés essentiellement de chênes (vert, liège et zen), le Sapin de Numidie, ou par les montagnes enneigées, les potagers riches en maraichages et en arbres fruitiers dont le prunier, l'oranger, l'olivier, le figuier… La région de Darguina possède aussi une riche diversité dans le monde de la faune où on peut y découvrir le singe-magot, le chacal doré, le sanglier, le porc-épic et la fameuse Sitelle Kabyle, oiseau endémique de la Région des Babors. Le village d'Ait Falkai est l'un des hameaux très anciens de cette localité, en témoignent les traditions séculaires en matière d'agriculture et de culture qui y existent encore et qui méritent d'être préservées. C'est un haut-lieu de la résistance contre le colonialisme français et il offrait une panoplie de refuges aux valeureux moudjahidin du pays. C'est pour cela on doit dire que l'Association Assirem Gouraya a bien choisi sa destination ce vendredi 8 mai 2015. Une commémoration qui s'annonce des lors inratable et pour les amis de l'association, les amoureux de l'histoire ou tout simplement les défenseurs de la nature et de l'environnement.

**M'henni Khalifi**

Le billet de Said Mekbel

## Le parashoote et les bananes

**L'avant-dernier directeur d'une certaine direction générale nationale a été shooté hors de son poste comme seul on sait le faire dans notre beau pays. Il atterrit dans une ambassade en un autre pays africain.**
**Et là, quel a été son premier geste ? Il achète quatre caisses de bananes qu'ilur destinataire le veau dégé de la certaine direction générale.**
**Les trois autres caisses à trois fonctionnaires de cette dégé qui sont restés fidèles au «parashooté».**
**Et là, voyez comme chaque heureux destinataire du colis de bananes a bien reçu le message.**
**Les trois fidèles restés en poste ont bien compris qu'ils devaient travailler à semer des peaux de banane pour faire tomber leur nouveau patron.**
**Le nouveau dégé lui, a bien compris, que celui à qui il a succédé, soucieux de ménager les bonnes relations et l'avenir lui envoyait, en guise d'allégeance, des bananes à déguster ou à faire flamber. On le voit, il n'y a eu aucun malentendu de l'émission à la réception.**

**On garantit que l'histoire est authentique et qu'elle circule allègrement dans toutes les officines régionales de cette direction générale nationale, où chacun a bien compris les deux messages codés.**
**Quelle belle leçon de communication messieurs dames des médias !**

**El Ghoul**
**10 janvier 1991**

## Terrorisme : *trois islamistes armés abattus à Ain Defla et Bouira*

Trois terroristes ont été abattus et deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov ont été récupérés, au cours des dernières vingt-quatre heures à Ain Defla et Bouira, a indiqué dimanche soir le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.
"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et au cours des dernières vingt-quatre heures, des détachements de l'Armée Nationale Populaire relevant respectivement des secteurs opérationnels d'Ain Defla et Bouira/1ère Région Militaire, ont abattu trois terroristes et ont récupéré deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et une quantité de munitions", précise le communiqué.
"Ces opérations de qualité menées par les forces de l'ANP sont toujours en cours", selon la même source.

## Météo : *une baisse des températures sur les régions nord à partir d'aujourd'hui*

Les températures maximales devront reculer sur les régions nord du pays à partir de mardi mais la chaleur persistera sur le sud, selon les prévisions de l'office national de météorologie (ONM).
"La hausse des températures était attendue depuis une semaine mais une baisse sera observée à partir de mardi sur les régions nord", a affirmé la responsable de la communication de l'ONM Houari Berrakta à l'APS soutenant que "la chaleur persistera sur le sud du pays".
Les températures ont atteint, selon la même source 41° à Alger, Annaba, El Oued et M'sila et 40° à Tizi Ouzou, Chlef, Relizane, Mascara, Ghardaïa et Ouargla.
Le mercure devra afficher 27° à Alger et 26° à Mostaganem, Oran, Bejaia et Tlemcen, selon l'ONM qui prévoit 36° et 32° sur Guelma et Chlef respectivement.

## le gouvernement brésilien appelé à un «plus grand activisme» sur la scène internationale

**Règlement de la question sahraouie.** Des représentants de la société civile brésilienne ont appelé le gouvernement de leur pays à un "plus grand activisme" sur la scène internationale pour la résolution du conflit du Sahara occidental et la reconnaissance de la République sahraouie en tant que nation souveraine. Cet appel a été lancé lors d'une audience publique de la Commission des affaires étrangères et de défense nationale de la chambre des députés du Parlement brésilien, consacrée à la question sahraouie intitulée "Débattre de la situation du peuple sahraoui et de la reconnaissance de la RASD par le gouvernement brésilien". Il s'agit d'une séance plénière de solidarité avec le peuple sahraoui, décidée à l'unanimité des membres de la chambre et qui a connu une participation "massive" des députés, des sénateurs, des représentants des mouvements sociaux, des syndicats et des journalistes. La représentante du ministère des Affaires étrangères brésilien, qui a pris part à cette séance, s'est félicitée du fait que la société civile brésilienne prenne en charge le dossier sahraoui, et a réitéré la position de son pays basée sur le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et au dialogue permanent avec le Front Polisario en tant que représentant légitime de ce peuple. Elle s'est montrée "sensible" à la question des droits de l'homme, et a affirmé que son pays "continuera à agir pour que la mission de l'ONU au Sahara Occidental prenne en charge ce volet".
Les autres intervenants, représentants de la société civile brésilienne, parmi lesquels la présidente du Conseil mondial pour la paix, Mme Soccoro Gomes Coelho, ont pour leur part mis en exergue la nature du problème, "en insistant sur le fait colonial et tout ce qu'il induit comme souffrances au peuple opprimé du Sahara occidental".

## Le président Bouteflika s'entretient en tête-à-tête avec son homologue cubain

Le président de République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu lundi à Alger en tête-à-tête avec son homologue cubain, Raul Castro Ruz, en visite d'Etat en Algérie. "Outre les directives qui en découleront pour les deux gouvernements en ce qui concerne les relations entre les deux pays, les entretiens entre les présidents Bouteflika et Castro permettront aux deux hauts dirigeants d'échanger leurs vues sur la situation au niveau international, notamment en Afrique, dans le Monde arabe ainsi que dans la région des Amériques", avait précisé la présidence de la République dans un communiqué. De son côté, la délégation accompagnant le chef d'Etat cubain "explorera avec ses homologues de notre pays, les voies et moyens de consolider la coopération et les échanges entre l'Algérie et Cuba, en harmonie avec la qualité exemplaire des liens d'amitié et de solidarité qui unissent les peuples algérien et cubain depuis plus de cinq décennies", avait ajouté la même source.
M. Castro a entamé dimanche une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du président Bouteflika.